

Programme fédéral d'aide pour relancer l'économie de Montréal

par Rhéal BERCIER

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministère de l'Expansion économique régionale vient de prendre la décision de favoriser davantage l'économie de la région de Montréal.

Cette décision a été prise par suite des constatations plusieurs fois mises en lumière par des études économiques concluant que Montréal était en perte de vitesse et qu'elle avait besoin

d'être stimulée afin de lui permettre de générer des activités économiques capables de lui garder son titre de métropole du Canada et de continuer à jouer son important rôle de moteur de l'économie québécoise.

C'est ce qu'a révélé à LA PRESSE le ministre titulaire du MEER, M. Don Jamieson, en précisant que les détails du nouveau programme d'assistance financière du fédéral, qui ont déjà fait l'objet d'un accord au niveau des fonctionnaires d'Ottawa et de Qué-

bec, seront rendus publics dès la fin du mois.

Le programme fédéral d'aide à l'entreprise qui s'implante ou prend de l'expansion au Québec arrive à échéance et un nouveau plan d'ensemble de développement économique pour la province vient d'être élaboré.

La négociation politique

Les ententes au niveau des fonctionnaires fédéraux et provinciaux doivent cependant être négociées au niveau politique entre les deux gouverne-

ments. Ottawa compte entreprendre les démarches en ce sens dès demain.

On ne prévoit toutefois pas, au niveau du MEER, que les négociations sur le plan politique fasse l'objet d'accrochages.

Interrogé par LA PRESSE à ce sujet, M. Paul Normandeau, sous-ministre adjoint au MEER, a soutenu qu'il ne voyait pas à ce stade-ci de sujets de mésentente possible. "Je ne crois pas qu'on ait beaucoup de difficulté à vendre notre projet".

Ainsi, si Montréal perd dans le nouveau programme son statut de zone défavorisée sur le plan des subventions du ministère de l'Expansion économique régionale, cela ne signifie pas pour autant que la métropole du Canada ne jouira pas de privilèges substantiels de la part du MEER.

Depuis l'entrée en vigueur du programme d'assistance financière du MEER, il y a trois ans, jusqu'au 31 janvier 1973, Ottawa a versé \$151.3 millions à des entreprises qui pre-

naient de l'expansion dans la Belle province. Au niveau du pays, le montant est de \$329.2 millions.

M. Jamieson a déclaré que plusieurs mesures économiques seront prises afin de stimuler l'économie de Montréal, de façon à ce que la métropole devienne plus concurrentielle vis-à-vis de sa grande rivale, Toronto, et que son rayonnement se fasse davantage sentir dans toute la province.

Voir PROGRAMME, page A 6

AUJOURD'HUI

Des vandales de douze à quinze ans

—page A 5

LA BONNE TABLE

Les étudiants et l'alimentation

—page D 9



En ce temps-là, la Voirie... cuisinait

—page D 10

Sharp en Indochine: une "aventure"

—page B 5



—page D 12

Le verre de thé des beautés de Saïgon se paie plutôt cher

—page D 11

Yvon Dupuis renonce à poursuivre Bois

—page A 2

HEBDO-ECONOMIE

Québec se hâte de créer une société mixte du pétrole
Fortes hausses des prix de l'essence prévues pour '75
C'est la fin du système établi à Bretton-Woods
Chômage prolongé dans les usines de motoneiges

—Cahier D

SOMMAIRE

Arts et spectacles : C 13 à C 15
Bandes dessinées : C 16
"Chacal" : F 3
Cinéma : C 15
Décès, naissances, etc. : F 16
"Dites-moi, docteur" : D 11
Economie : D 1 à D 8
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : F 6
Horoscope : D 12
Informations étrangères : F 1
La bonne table : D 9
L'auto : C 6 à C 9
"Mot-mystère" : F 8
Mots croisés : F 7
Petites annonces : F 2 à F 15
Radio et télévision : C 15
Sports : C 1 à C 5, C 11
Vivre aujourd'hui : D 10 à D 12



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Les "croque-roues" des rues

Comme tous les ans, à cette époque apparaissent les trous dans les rues de Montréal. Et, cette année, on ne nous a pas épargnés, au contraire. Si les artères de la métropole sont particulièrement généreuses en "croque-roues", c'est dû à la fréquence des cycles gel-dégel qui se sont succédé depuis la fin de janvier.

Informations et photos en page B 1

Ottawa reprendrait le dossier de la thalidomide

par Marcel DESJARDINS

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Contrairement à l'impression laissée aux Communes, il y a quelques semaines, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'aurait pas fermé purement et simplement le dossier de la thalidomide.

Le ministre Marc Lalonde a révélé hier aux Communes qu'il était en voie de réviser la situation à la lumière des faits qui pourraient être portés à son attention.

Le ministre de la Santé a même ajouté, en réponse à des questions du député créditiste de Charlevoix, M. Gilles Caouette, qu'il espérait annoncer bientôt certains autres développements au sujet de cette affaire.

Au même moment, une cour de Newark, au New Jersey, accordait un délai de 35 jours à la compagnie Richardson-Merrell, qui fait face à une

poursuite en dommages-intérêts logée par la famille Denis Henri, de Laval, dont le fils Denis, aujourd'hui âgé de 10 ans, est un enfant de la thalidomide.

Moins catégorique

Le 20 février dernier, alors qu'il était interrogé par le député créditiste de Drummond, M. Jean-Marie Boisvert, le ministre Lalonde déclarait qu'il n'était pas disposé à accorder son appui technique ou financier aux familles aux prises avec la Richardson-Merrell.

Or, hier, M. Lalonde s'est montré beaucoup moins catégorique, laissant entendre qu'il examinait le dossier pour s'assurer que les familles obtiennent un traitement équitable de la part du conglomérat américain de produits pharmaceutiques.

M. Lalonde a expliqué que son ministère

Voir OTTAWA, page A 6

Péquistes et créditistes s'opposent à la hausse du salaire des députés

QUEBEC — Le caucus du Parti québécois a décidé de s'opposer "par tous les moyens" aux projets de loi visant à augmenter les salaires des députés, des ministres et des juges.

Dans un communiqué, le leader parlementaire du PQ, M. Robert Burns, souligne que le gouvernement Bouchard trouve facilement des fonds pour hausser les salaires "des personnes qui sont parmi les mieux rémunérées au Québec, alors qu'il invoque le manque d'argent pour refuser les demandes de ses employés les moins bien rémunérés".

Pour sa part, le leader parlementaire du Ralliement créditiste, M. Fabien Roy, s'est dit contre cette augmentation lui aussi. Le parti votera contre les projets de législation.

M. Rémi Paul pour sa part, au nom de l'Union nationale, s'est déclaré en faveur des augmentations.

Quant à lui, le secrétaire général de

la Fédération des travailleurs d. Québec, M. Fernand Daoust, a rappelé que parce qu'ils se sont battus pour obtenir un minimum de \$100 par semaine pour les employés du gouvernement, les trois présidents de centrale sont aujourd'hui emprisonnés, alors que "les responsables de ce rapt judiciaire, le premier ministre, ses ministres et ses députés, veulent aujourd'hui se payer une récompense en augmentant leur salaire."

Une augmentation "raisonnable"

Le premier ministre est d'avis que les députés ont droit à des augmentations comme toutes les autres catégories de citoyens. Il juge donc raisonnable l'augmentation de 3 pour cent des salaires des députés et des ministres.

Quant au fait que les ministres

Voir PEQUISTES, page A 6

Des radiographies jusqu'à... l'excès

par Jeanne DESROCHERS

Les radiologistes du Canada, réunis en congrès pour une semaine à Montréal, à l'hôtel Reine-Elizabeth, s'inquiètent d'une part de l'excès des radiographies prescrites par les médecins, des dentistes et les chiropraticiens, et d'autre part d'une pénurie inquiétante de radiothérapeutes pour traiter les victimes du cancer.

En 1962, le Canada n'avait que les deux tiers des radiothérapeutes dont le pays aurait eu besoin pour soigner les malades du cancer pouvant bénéficier du traitement par radiation. En 1973, nous n'avons plus que la moitié des radiothérapeutes qu'il faudrait pour soigner les quelque 60,000 cas de cancer au pays. Pour tout le pays, il y a 91 radiothérapeutes, et 28 en cours de formation; pour le Québec, 18 radiothérapeutes et 7 en voie de formation, alors qu'il en faudrait de 35 à 40 immédiatement, et que les besoins grandissent d'année en année.

Le Dr Catton, d'Ottawa, qui a présenté ces statistiques aux congressistes, aujourd'hui, craint que la rareté s'accroisse encore d'ici quelques années, parce que les États-Unis attirent plusieurs des jeunes spécialistes. Il a fait remarquer que la neuro-chirurgie et la médecine de réadaptation connaissent les mêmes difficultés.

L'aspect décourageant

Même si les patients cancéreux sont guéris dans une proportion de 35 pour cent, proportion qui grimpe à 50 pour cent si l'on tient compte des cancers de la peau, le Dr Catton craint que les jeunes médecins ne voient à l'hôpital que l'aspect le plus décourageant de la maladie, ce qui ne les attire pas vers cet aspect de la profession. Le fait que jusqu'à ces dernières années les radiothérapeutes aient été des médecins salariés attachés aux hôpitaux n'a peut-être pas non plus rendu la spécialité très attirante.

Les congressistes ont discuté des moyens d'en venir à l'éducation continue pour tous les membres de l'association des radiologistes. On a pensé à un système de points qui permettrait de tenir compte des nouvelles connaissances acquises par les membres grâce aux revues scientifiques, aux conférences, aux congrès.

Quant aux inquiétudes manifestées par les radiologistes au sujet des dangers de la radiation auxquels le public peut être exposé, l'association a décidé d'en faire une étude sérieuse en comité. Une enquête sera faite sur les excès dont pourraient être responsables certains médecins, dentistes et chiropraticiens, surtout à l'égard des jeunes enfants et des femmes susceptibles de devenir enceintes.

Un comité se préoccupera particulièrement de la technique de la mammographie, qui n'a pas atteint ici la popularité dont elle jouit aux

États-Unis. Le comité se demandera s'il faut répandre cette méthode comme moyen de dépistage massif de cancer du sein.

Plusieurs questions se posent au sujet de la mammographie: peut-elle contribuer de façon significative à la baisse du taux de mortalité par le cancer? Le danger de radiation n'est-il pas élevé pour les patientes qui auraient recours à cet examen régulièrement?

L'Association est particulièrement préoccupée des conflits d'intérêt dans lesquels sont placés certains de leurs membres, qui en dehors de leur travail dans les hôpitaux, sont engagés par des cliniques privées, "à la pièce".

Ces cliniques étant la propriété du groupe de médecins qui y travaillent, ceux-ci profitent directement de chaque radiographie qu'ils prescrivent, et le radiothérapeute a très peu de contrôle sur l'utilité de ces ordonnances, et sur la qualité générale des soins.

Diminution du nombre des chômeurs

OTTAWA (PC) — Statistique-Canada rapporte aujourd'hui que quelque 655,000 Canadiens étaient en chômage, en février, ce qui représentait 7.3 pour cent de la main d'œuvre.

Il s'agit cependant d'une diminution par rapport au mois de janvier, car les chômeurs totalisaient alors 688,000, soit un pourcentage de 7.7.

Le taux de chômage désaisonnalisé s'établissait à 5.9, en février, ce qui est une nette diminution par rapport au taux de 6.2, en janvier.

Le taux pour le mois de février est demeuré le même qu'en février 1972.

Au Québec, la population active s'élevait à 2,435,000, le mois dernier, contre 2,421,000 l'an dernier à la même époque. Le nombre de personnes ayant un emploi s'établissait le mois dernier à 2,200,000, contre 2,174,000 l'an dernier.

Les chômeurs étaient au nombre de 235,000 le mois dernier, contre 247,000, en février 1972.

mini-presse

le monde

□ Le parti péroniste, le Mouvement de libération justicialiste a été officiellement déclaré élu en Argentine. Le chef du parti, **M. Hector Campora**, qui doit prendre le pouvoir le 25 mai, a déclaré qu'il ne poserait aucun geste avant le retour de **Peron**.

□ **M. Mitchell Sharp**, ministre des Affaires extérieures du Canada, se rend aujourd'hui au Vietnam afin de se rendre compte sur place si le Canada peut vraiment jouer un rôle au sein de la Commission internationale de surveillance. Entre-temps, les États-Unis ont interrompu hier le retrait de leurs troupes

tant qu'ils n'auront pas la liste des prisonniers américains devant être libérés dans la quatrième et dernière phase. Les USA ont également exprimé la crainte de nouvelles infiltrations nord-vietnamiennes par la piste Ho Chi Minh.

□ Des Indiens du Canada veulent prendre des mesures pour appuyer les quelque 200 Indiens retranchés à **Wounded Knee**, aux États-Unis. Les autorités fédérales des États-Unis ont rétabli hier des barrages autour du petit village occupé.

□ A **Londres**, sept hommes et trois femmes ont été mis en accusation à la suite des attentats à la bombe survenus la semaine dernière.

le Canada

□ Le produit national brut du Canada a été de **\$102,94 milliards** l'an dernier, soit **10,6** pour cent de plus qu'en 1971, mais compte tenu de l'inflation, l'augmentation réelle n'a été que de **5,5** pour cent. D'autre part, les exportations canadiennes en janvier dernier, ont augmenté de **29,9** pour cent par rapport à janvier 1972.

□ Le prix de l'essence augmentera en juin prochain par suite de la dévaluation du dollar et de la hausse des coûts du transport et en janvier 1974, par suite des accords internationaux. Les consommateurs peuvent s'attendre à des augmentations encore plus considérables en

1975 à cause de nouvelles exigences des pays exportateurs.

□ Le Syndicat des gardiens de prison a vivement critiqué la politique de réhabilitation des prisonniers et soutient que ces efforts sont inutiles tant qu'on ne saura pas faire la différence entre ceux qui peuvent être réhabilités et les irrécupérables.

□ L'Agence canadienne de développement international crée de nombreux emplois au Canada en accordant de l'aide aux pays en voie de développement, affirme le président de cet organisme, **M. Paul Gérin-Lajoie**.

le Québec

□ Les députés péquistes et créditistes s'opposent au projet d'augmenter la rémunération des députés et des ministres.

□ **M. Yvon Dupuis**, chef du Ralliement créditiste, a renoncé à son projet d'intenter une poursuite à **M. Armand Bois** pour les propos qu'il avait tenus à la suite du congrès du parti. Ce genre de scandale, selon **M. Dupuis**, a peu de résonance dans l'opinion publique.

□ Le gouvernement du Québec espère réaliser dès cette année un

regroupement des distributeurs indépendants d'essence et d'institutions financières pour constituer la première société mixte québécoise sur le marché du pétrole.

□ Le ministre du Travail songe à intervenir dans les négociations de l'industrie de la construction pour éviter "une situation de jungle" après le premier mai.

□ L'industrie de la motoneige ne pourra pas employer cette année autant de travailleurs que par les années passées, à cause de la surproduction.

méto

□ Le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale a décidé de favoriser davantage l'économie de la région de **Montréal** parce que cette dernière est en perte de vitesse. Des ententes ont déjà été conclues au niveau des fonctionnaires et doivent maintenant être négociées au niveau gouvernemental par **Ottawa** et **Québec**.

□ Le Regroupement pour la préservation des espaces verts tente un ultime effort pour sauver le **parc Viau** dont une partie pourrait être utilisée pour la construction du village olympique. Un volumineux dossier a été envoyé aux conseillers municipaux, aux députés fédéraux et provinciaux, au Comité organisateur des Jeux ainsi qu'à d'autres personnes influentes.

LA MÉTÉO

La saison reprend ses droits

Après avoir connu un maximum et un minimum records, hier, avec des températures de 52 et 45, battant des marques établies respectivement en 1921 et en 1988, nous revenons à des températures plus saisonnières, aujourd'hui.

Le temps sera ensoleillé et frais, aujourd'hui, mais ces températures fraîches seront de courte durée car un autre système météorologique,

qui s'éloigne des États du Sud-Ouest américain, se dirige vers les Grands Lacs.

Des températures de nouveau très douces reviendront demain accompagnées de pluie dans les secteurs ouest du Québec. Cette pluie se dirigera vers l'est.

Le maximum sera de près de 40, aujourd'hui, et le mercure descendra aux environs de 30, la nuit prochaine.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum 40° Minimum 25°
Généralement ensoleillé

DEMAIN
Périodes de pluie

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	25	35	Généralement ensoleillé	Averses
Outaouais	32	40	Généralement ensoleillé	Doux, pluie
Laurentides	25	40	Généralement ensoleillé	Doux, pluie
Cantons de l'Est	32	40	Généralement ensoleillé	Doux, pluie
Québec	25	35	Généralement ensoleillé	Beau et doux
Rimouski	25	35	Nuageux, ventoux	Généralement ensoleillé
Lac-Saint-Jean	25	40	Ensoleillé	Beau et doux
Baie-Comeau	25	35	Périodes nuageuses	Généralement ensoleillé
Sept-Îles	25	35	Périodes nuageuses	Généralement ensoleillé
Gaspé	25	35	Nuageux, ventoux	Généralement ensoleillé

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	Vancouver	38	45
Alberta	Neige	Edmonton	15	25
Saskatchewan	Nuageux	Regina	20	40
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	30	40
Ontario	Ciel clair	Toronto	35	45
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Saint-Jean	20	45
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	20	40
Ile-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	20	35
Terre-Neuve	Bruine	Saint-Jean	20	35

si vous partez

Aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	40	60	Chicago	40	60	New Orleans	65	80
Washington	50	62	San Francisco	44	62	Miami	72	83
Boston	40	48	Los Angeles	45	65			

Vers les capitales

Paris	41	Moscou	34	Hong Kong	—	77
Londres	45	Stockholm	45	Lisbonne	59	—
Rome	53	Tokyo	43	Sydney	—	73
Berlin	37	Athènes	59	Tunis	46	—
Amsterdam	45	Casablanca	54	Vienne	37	—
Bruxelles	43	Genève	39	Varsovie	37	—
Madrid	52	Le Caire	—	79		

Vers les plages

Acapulco	70	88	Bermudes	60	70	Nassau	70	82
			Barbades	74	82			

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Yvon Dupuis renonce à poursuivre Bois

QUEBEC (PC) — **M. Yvon Dupuis**, chef créditiste, aurait renoncé à l'idée de poursuivre en justice **M. Armand Bois**, député de Saint-Sauveur, expulsé du Ralliement créditiste peu après le récent congrès de leadership de ce parti.

Un membre de son entourage a d'ailleurs expliqué à la Presse Canadienne qu'il est aussi difficile de prouver le tort fait par les accusations de **M. Bois** que les accusations elles-mêmes.

Parce que le député de Saint-Sauveur a affirmé, une semaine après le congrès des 3 et 4 février, que le monde interlope de Montréal infiltré ces assises, **M. Dupuis** a annoncé le 26 février dernier qu'il intenterait une poursuite en diffamation de \$500,000 contre **M. Bois**.

"Ces accusations mensongères et fausses sont nuisibles à ma réputation d'homme public, de père de famille et de citoyen libre", avait alors fait valoir **M. Dupuis**.

Sans suites

Devant cette menace, **M. Bois** avait commenté non sans humour: "Je vaudrais plus en plus cher". Par la suite, il n'a entendu parler de rien et hier encore, il n'avait pas reçu la poursuite de **M. Dupuis**.

"La présence de la pègre au congrès, c'est de la foutaise et les gens attachent peu d'importance à ces insinuations qui sont lancées sans preuve", soutient pour sa part notre informateur.

Heureux de nous signaler par la même occasion la correspondance de plus en plus volumineuse qui parvient au bureau de **M. Dupuis**, depuis ce fameux congrès télévisé, il précise qu'il n'y a pratiquement aucune lettre qui traite de cette affaire.

Ce genre de faux scandale, dit-il, a très peu de résonance dans l'opinion publique et il serait inutile de faire ressurgir cette affaire qui a déjà défrayé la manchette des journaux.

Vers l'avenir

M. Dupuis et ses stratèges ont ainsi enterré le passé et ils s'appliquent maintenant à solidifier les assises du parti. Le rendez-vous électoral approche et le RC a besoin d'argent pour faire sa lutte.

"Notre membership se porte un peu

Les libéraux cèdent aux créditistes

QUEBEC (PC) — Cédant aux pressions méfiantes du Ralliement créditiste, le gouvernement a décidé de procéder dès aujourd'hui à l'étude en deuxième lecture des projets de loi régissant les nouvelles corporations professionnelles.

Le gouvernement avait annoncé vendredi dernier son intention de commencer lundi en commission parlementaire l'étude détaillée du projet de loi-cadre sur le Code des professions, sans que quatre projets de loi de ce projet aient franchi l'épreuve de la deuxième lecture.

Dès l'ouverture des travaux de la commission parlementaire, le ministre Castonguay s'est toutefois buté à une motion créditiste, présentée par le député de **Dorchester**, **M. Florian Guay**, demandant tout bonnement l'ajournement de la séance jusqu'à ce qu'il ait obtenu des garanties gouvernementales à ce sujet.

M. Castonguay a eu beau se porter personnellement garant de l'intention du gouvernement de procéder dans ces quatre projets de loi selon la même formule que dans les autres projets "professionnels", il a fallu qu'il suspende finalement les travaux pour quelques minutes pour obtenir l'assurance formelle du leader parlementaire gouvernemental, **M. Gérard D. Lévesque**, que l'on procéderait dès aujourd'hui en Chambre à cette étude en deuxième lecture.

Retenu dans sa circonscription de Gaspésie par le brouillard, **M. Lévesque** a proposé un compromis qui a été accepté par les leaders de l'opposition présents à la commission, en raison de la nécessité où il se trouve de mettre fin dès cette semaine à la troisième session parlementaire du gouvernement.

Les projets de loi des nouvelles professions seront présentés en deuxième lecture par un bref exposé du ministre parrain, **M. Castonguay**, et les partis de l'opposition, qui sont d'accord sur le principe de ces mesures, ne répondront de leur côté que par un commentaire de quelques minutes.

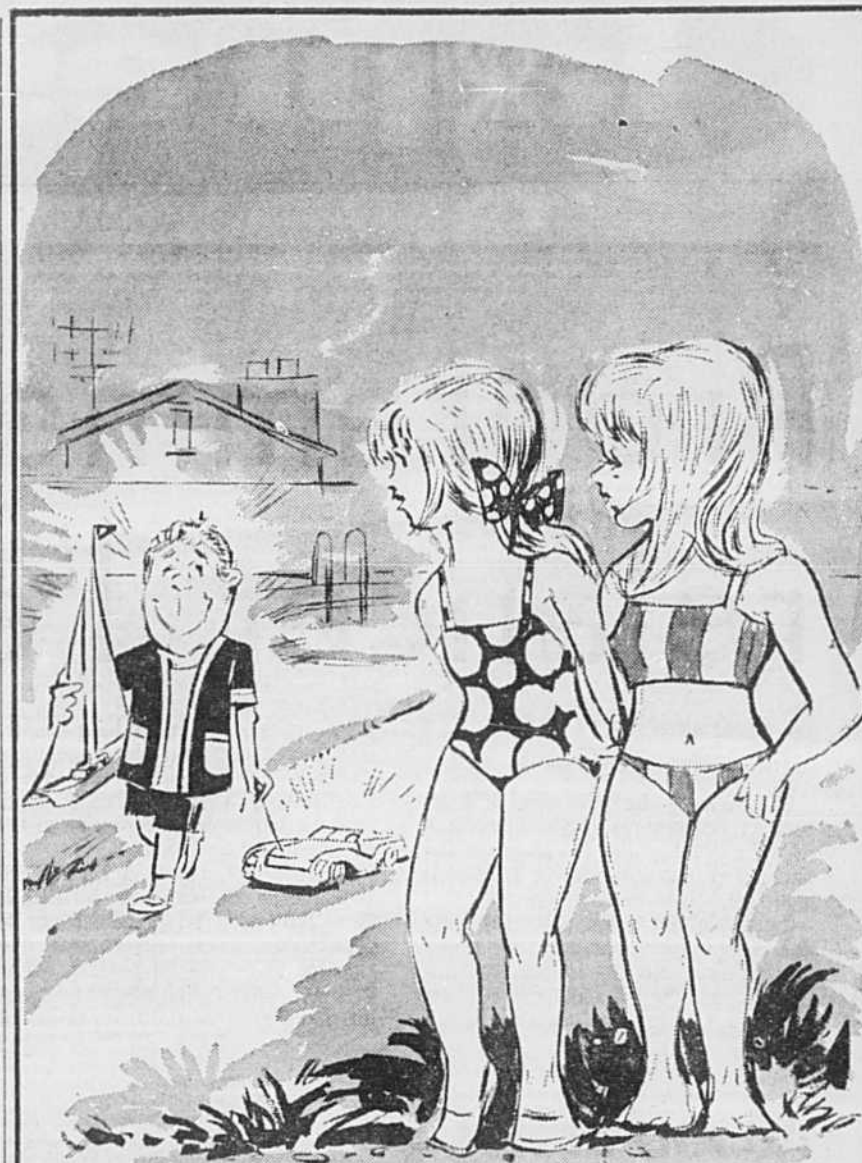
Cette procédure expéditive permettra à **M. Lévesque** de déferer immédiatement les quatre projets de loi à la commission parlementaire spéciale sur les professions qui en poursuivra l'étude article par article au cours de la prochaine session.

mieux depuis l'arrivée de **M. Dupuis**, observe d'ailleurs son collaborateur, mais nous devons nous aussi avoir des moyens financiers suffisants pour faire la prochaine lutte électorale".

MM. Phil Cossette, président du parti et **Ronald Tétreault**, député d'Abitibi-Ouest, présentement en vacances, organiseront à leur retour les congrès régionaux qui se tiendront d'ici le congrès d'orientation, à la mi-mai. Il s'agira alors d'orienter le programme politique du parti.

Cependant, la campagne de souscription menée par **M. Dupuis** auprès des entreprises privées n'a pas encore porté fruit. En somme, pour la direction créditiste, tout est centré sur les élections générales qui devraient être déclenchées en avril 1974, mais que certains pressentent pour l'automne qui vient.

ÉCOLE DE CONDUITE!
De préférence
LAUZON



C'EST UN GARÇON FORMIDABLE! IL POSSÈDE UNE VOITURE GRAND SPORT, UN YACHT ET SURTOUT IL S'HABILLE CHEZ SAUVÉ FRÈRES.



200 OUVRIERS TRÈS QUALIFIÉS
SONT PRÊTS POUR

Mars

LE MOIS DE L'AMÉLIORATION AU
SERVICE DE
RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

VOYEZ NOS SALLES DE MONTRE ET CONSTATEZ À QUEL POINT IL EST ÉVIDENT QU'ON PUISSE AVOIR PLUS D'AGRÈMENT EN ÉVITANT LES DÉMÉNAGEMENTS.

CRÉDIT POUR 5, 10, 15 ANS

FAITES LA REVUE:

- agrandissement
- salle de bains
- grenier
- ciment
- salle de jeu
- garage
- toiture
- parements d'aluminium
- cuisines
- lucarnes
- menuiserie
- fenêtres en aluminium

ENTRETIEN ET DÉCORATION

Nous offrons un service complet de nettoyage et peinture. Nous nettoyons vos murs et plafonds, tapis, moquette, meubles rembourrés, planchers, fenêtres. NOUS FAISONS ÉGALEMENT LA PEINTURE À LA PERFECTION.

TÉL.: 482-0600

SALLE DE JEU
FINIE 12' x 18'

Les artisans de MHS sont toujours prêts à satisfaire ceux qui exigent la qualité. C'est justement le temps de faire finir cette salle de jeu. Choix impressionnant et brillant de nouveaux décors. Il y en a pour tous les goûts.

\$1526.60
à
\$1742.60

ESTIMATION GRATUITE 482-0600

CUISINES PLANIFIÉES

Armoire, longueur 30', peinte

\$1995
à
\$2995

ESTIMATION GRATUITE 482-0600

AGRANDISSEMENTS

SALLE DE FAMILLE, CUISINES, BAINS

Plus d'espace de séjour et des milliers de dollars économisés... vos paiements d'hypothèque ne grimperont pas!

De \$18 à \$25 pi. car.
selon la dimension, les matériaux, etc...

ESTIMATION GRATUITE 482-0600

SALLES DE BAINS

\$1295
\$1895
\$2495

ESTIMATION GRATUITE 482-0600

LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN
VOYEZ nos fabuleuses salles de montre; magnifiques modèles de cuisines, salles de jeu, etc... et autres suggestions.

4058, JEAN-TALON ouest. Édifice Cesco, entre Victoria et Côte-des-Neiges. 482-0600

MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE		Nouvelles heures	
BOULEVARD DE LA DÉCARIE	AV. VICTORIA	BOULEVARD DE LA DÉCARIE	AV. VICTORIA
HAROLD CUMMINGS	CLAUDE NEON	BUREAU R.R.M. 4058 O. JEAN-TALON	EDIFICE CESCO
		QUEST JEAN-TALON	CÔTE DES NEIGES

De lundi au mercredi, 9 h à 6 h. Jeudi et vendredi, 9 h à 5 h. Samedi 9 h à 4 h. Dimanche 11 h à 6 h.



Son courrier: un bol de nourriture!

TORONTO (PC) — La Société humaine de Toronto a fait l'acquisition, hier, d'un chien Saint-Bernard, qui avait apparemment été abandonné dans une maison de ville de la banlieue de North York!

Margaret Regan, une voisine, a raconté qu'elle glissait de la nourriture par le passe-lettre de la porte avant, depuis neuf jours, parce que le "chien devenait fou et aboyait nuit et jour."

L'inspecteur de la Société, M. Derek Wroe, à qui le propriétaire avait donné la permission d'entrer dans le logement, a découvert les

tentes, les coussins et le mobilier de la maison déchiquetés en lambeaux.

Mais Sheba, le chien, jappait joyeusement et se rendit sans résistance à l'inspecteur!

Selon les affirmations d'une amie, la propriétaire du chien, Helen Leitch est présentement en convalescence. Cette amie a ajouté qu'elle a nourri Sheba, le soir, durant l'absence de Mme Leitch, et que le chien n'aboyait pas lorsqu'elle venait le nourrir. "Cette histoire a pris des proportions exagérées."



MON OEIL SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

La Ville entreprend une campagne "anti-minoune"

Il ne s'agit pas de descentes dans les maisons de débauche ou les cabarets, ce qui se fait déjà à vive allure et depuis longtemps.

Non. Ce genre de "minoune", on ne la voit pas sur les trottoirs, mais le long des trottoirs, arrêtée, attendant qu'on veuille bien l'amener à un endroit rempli d'autres minounes.

Pour amorcer cette campagne, le président du comité exécutif de Montréal, M. Gérard Niding, a fait appel au civisme des gens, afin de "débarrasser nos places publiques, nos rues, nos ruelles et nos terrains de stationnement de ces dangereuses et laides carcasses".

C'est gratuit

Si, donc, vous voulez vous débarrasser d'une vieille "minoune" qui a fait son temps, ne l'abandonnez pas dans un coin obscur d'une ruelle, d'un parc, ou ailleurs.

Portez-la plutôt à la fourrière municipale, au 9634, avenue Papineau. On vous y accueillera de 9 heures, le matin, à 10 heures, le soir, tous les jours, sauf le dimanche.

Le service y est gratuit. On vous libère, par surcroît, de vos responsabilités légales vis-à-vis d'elle, dès que la Ville en prend possession. On va jusqu'à vous remettre un document écrit à cet effet, sur preuve que cette "minoune" était bien à vous.

Il est bon de signaler que la Ville se montrera désormais très sévère à l'endroit de ceux qui les abandonneront sur la place publique. Ils seront passibles d'amendes pouvant atteindre \$100 ou, à défaut de paiement, à 60 jours de prison, ceci en vertu du règlement municipal 4421.

Comme on l'aura deviné, ce règlement porte sur l'abandon, dans un endroit public, de vieilles voitures rendues inutilisables.

Coups d'oeil

— M. Marcel Parent, surintendant adjoint de la division des loisirs au Service des parcs de Montréal, sera candidat, dans le district 19 (Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies), lors des prochaines (et premières) élections scolaires de Montréal, le 18 juin.

Les propriétaires (artisans) de taxis de la rive sud inquiets pour leur survie

par Georges LAMON

Les propriétaires artisans de taxis de la rive sud s'inquiètent de "l'acharnement" que mettent les trois niveaux de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) à vouloir leur mener la vie dure.

Si bien que le président de l'Association des propriétaires de taxis de la rive sud, M. J. Robert Tremblay, est d'avis que cela aboutit à une situation "intolérable, inhumaine et inacceptable dans notre société".

Au cours d'une conférence de presse tenue, hier après-midi, à Longueuil, le président Tremblay a déploré le fait qu'après avoir fait preuve de tolérance et même de négligence, on voulait tout à coup tout régler.

M. Tremblay a reproché au gouvernement fédéral de vouloir réclamer des arrérages de contribution au régime d'assurance-chômage pour leurs employés qui n'auront et n'auront de toute manière pas eu droit à cette assurance.

"Le rapport Bossé a reconnu implicitement que l'industrie du taxi n'est pas rentable, a repris M. Tremblay, pourquoi alors venir chercher des arrérages pour 1970. Si l'on veut que nous payons, qu'on nous laisse la possibilité de gagner notre vie, au moins."

Le ministère des Communications fédéral a également été pris à partie pour vouloir d'un coup "mettre de l'ordre dans le système des postes de radio". A son égard, on a quand même été plus aimable par suite du fait qu'il est, lui, plus raisonnable ne demandant "qu'une année d'arrérages".

Au niveau du gouvernement du Québec, on s'inquiète également d'un réveil éventuel au niveau des arrérages sur l'impôt, l'assurance-maladie, la Régie des rentes, etc.

Les petits propriétaires de taxis de la rive sud dénoncent également la sévérité dans l'obtention des plaques d'immatriculation, ainsi que celle du nouveau système de points en vigueur depuis le 1er mars.

Sur ce dernier point, M. Tremblay reproche au système de ne pas tenir compte de la distinction qui existe entre un propriétaire de taxi et un conducteur qui travaille pour le compte de ce dernier.

A son avis, ce système va jusqu'à imposer le fardeau de la preuve au propriétaire qui est responsable de son taxi, et non plus à la police. Dans son esprit il s'agit là d'un système préférentiel qui lèse impudemment le chauffeur de taxi, lui qui conduit 18 heures par jour en comparaison d'une

heure pour un conducteur d'une voiture de promenade.

M. Tremblay n'y voit qu'une porte ouverte vers la suppression des permis de taxis, soit du gagne-pain des petits artisans du taxi.

Survivance du taxi en jeu

D'autre part, le président de l'Association met en doute le jugement sûr du fonctionnaire devant lequel un chauffeur devrait éventuellement se présenter.

Au niveau municipal, on fait montre également de beaucoup plus de sévérité. M. Tremblay souligne le fait qu'on veut mettre en vigueur toutes sortes de moyens pour y arriver comme: limites de vitesse, feux de circulation et arrêts un peu partout. Bref, c'est le fouillis général.

En définitive, M. Tremblay croit que toutes ces restrictions finiront par détruire, du moins sur la rive sud, cette industrie qui a déjà du mal à survivre.

Il se demande même s'il ne s'agit pas là d'une campagne bien organisée de harcèlement de manière à permettre au gouvernement du Québec le moment venu, d'avoir moins de permis "excédentaires" à racheter.

M. Tremblay a insisté sur le fait que son organisme est entièrement d'accord avec certaines mesures en soi, mais elles doivent être faites

"avec pondération, modération et humanisme" en tenant compte des impératifs de ces gagne-petits.

Le président de l'Association a de plus dénoncé les grosses entreprises, à qui il reproche de "bénéficier des largesses des gouvernements" en matière de subventions, alors que les pe-

tits, comme eux, doivent faire des pieds et des mains pour arriver à survivre.

L'Association qui compte quelque 350 propriétaires de un à quatre voitures-taxis pour un total de 418 permis d'exploitation, dont 90 p. cent n'en comptent qu'un seul, dessert une dizaine de municipalités de la rive sud.

ELIE BUSINESS COLLEGE

J.J. THÉORET DIRECTEUR
COURS DU JOUR
Secrétaire de services

- Détenteur d'un permis du Ministère de l'Éducation
- Au service du public depuis plus d'un demi-siècle
- Pour jeunes filles seulement
- Examens du Ministère

Nouvelle adresse:
4510, rue Saint-Denis
au nord de Mont-Royal.

Demandez
notre prospectus **845-2628**

AMELIOREZ VITE VOTRE ANGLAIS*

Téléphonez vite à

288-3111

Pour améliorer rapidement votre anglais,* vous devez le parler plus.

Chez Berlitz, vous parlerez anglais* avec un vrai professeur dès la première minute. Et nous vous donnerons une série de cassettes pour répéter vos leçons à la maison et progresser encore plus vite.

Vous pouvez suivre des leçons individuelles, vous joindre à un petit groupe, ou, si le temps presse vraiment, vous plonger dans notre méthode exclusive d'Immersion Totale*.

Berlitz

A langues vivantes, méthode vivante.

MONTREAL 50 Place Crémazie 387-2566
MONTREAL 2055 rue Peel 288-3111

* aussi: Espagnol — Italien — Allemand

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMETRISTE

6741, rue SAINT-HUBERT

272-7611 • 7616

HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 5 h
Samedi: FERME



Revêtement
Alcan



ESTIMATION GRATUITE
481-7983

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL

CORNICHES PORTES
BORDURES FENÊTRES
AUVENTS GOUTTIÈRES

DISTRIBUTEUR AGRÉÉ ALCAN
CENTRE D'ALUMINIUM DE
MONTREAL 4640, Décarie

ECONOMISEZ!
PROFITEZ DES
PRIX
SPÉCIAUX D'HIVER



la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LITEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Rouver. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400. Part de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL

Vente à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h à 6 h
le samedi: 8 h à 5 h

REDACTION

Le jour du lundi au vendredi:
Pupitre 874-7061
Editorial 874-7030
Sports 874-7018
Spec. Télé-Presse 874-7029
Finance 874-7016
Arts et lettres 874-7014
Vivre aujourd'hui 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061

PUBLICITÉ

Petites annonces
Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9 h à 6 h
le samedi: 9 h à 5 h
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9 h à 4 h, 30 p.m.
le samedi: 9 h à 11 h, 30 a.m.

Grandes annonces
Destailleurs 874-7300
National, Télé-Presse, ... 874-7306
vacances, voyages, ...
Carrières et professions, ...
nominations 874-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

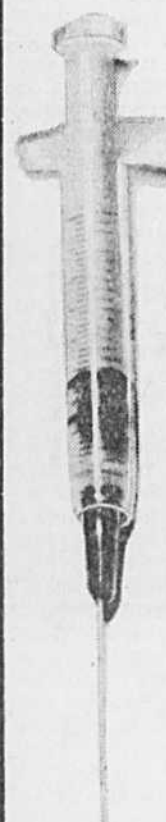
PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

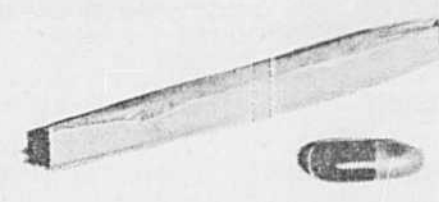
Vient de paraître

DROGUES SOCIÉTÉ ET OPTION PERSONNELLE

par le Dr Harold Kalant
et Oriana Josseau Kalant



Une démythification des préjugés
les plus répandus.



\$4.50 En vente
partout

les éditions
la presse
dirigées par Alain Stanké

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
directeur de l'information

VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

La gauche échoue en France

On a souvent dit que le peuple français, dans son ensemble, était plutôt conservateur. Les petits commerçants, les petits propriétaires surtout tiennent à leur quiétude. Ils n'aiment pas se faire embrigader dans des aventures dont l'issue apparaît incertaine.

Ce fond conservateur s'est révélé une fois de plus aux élections françaises de dimanche, alors que la majorité gaulliste est parvenue à endiguer les forces combinées de la gauche de MM. Mitterrand (socialiste) et Marchais (communiste). En réalité, même si la situation n'est plus la même et si la leçon à en tirer diffère sensiblement, les résultats du dernier scrutin se comparent assez bien à ceux des élections de 1967. S'il y a quelque chose, la gauche a moins bien figuré cette fois-ci qu'il y a sept ans.

Ce dernier résultat est d'autant plus satisfaisant pour les gaullistes, qui en étaient à leur première confrontation populaire depuis la disparition du général de Gaulle, que bien des experts avaient prévu, aussi bien avant qu'après le premier tour, que la gauche avait de bonnes chances, cette fois, de s'emparer du pouvoir. Il faut dire que les électeurs semblent avoir beaucoup réfléchi entre le premier et le deuxième tour de scrutin.

On a bien voulu donner un sévère avertissement au gouvernement au premier tour, mais on a estimé que cela suffirait pour le moment. Si l'on n'était pas trop satisfait de la majorité gaulliste, on craignait davantage d'avoir à regretter un vote en faveur de la gauche.

Cette crainte de la gauche a d'ailleurs été abondamment exploitée par les leaders de la majorité, y compris par le président Pompidou qui a choisi, à la toute fin de la campagne, d'adresser une mise en garde à toute la population alors que la gauche ne pouvait plus lui répondre. Le procédé reste fort discuté, mais il semble qu'il eût son effet.

M. Pompidou, et ceux qui ont parlé dans le même sens, ont souligné que les communistes domineraient infailliblement un gouvernement de la gauche, et qu'alors les Français n'auraient plus qu'à dire adieu à leurs libertés. La France ne serait plus la France si elle cessait d'être une terre de liberté.

N'empêche que le vote aura été assez serré et que les élus gaullistes doivent comprendre qu'il leur faudra consentir à de sérieuses réformes s'ils entendent conserver

encore pendant des années un pouvoir qu'ils exercent depuis 1958.

Plusieurs commentateurs faisaient déjà remarquer avant le scrutin que le gouvernement apparaissait usé et qu'il donnait l'impression de se croire investi d'un mandat presque divin. C'est souvent le propre des régimes depuis trop longtemps en selle de manquer d'imagination et de faire pourtant preuve en même temps d'une arrogance déplaisante.

Il ne faut pas oublier non plus que la gauche pouvait s'identifier avec des millions de Français qui avaient la nette conviction d'avoir été mal servis par le régime en place. Nous voulons parler des déshérités, des mal nantis qui n'ont pas bénéficié de la prospérité du pays et pour qui les mesures sociales ont été impuissantes à corriger adéquatement ce qu'ils considèrent comme des injustices.

Comme c'est le cas pour les gagne-petit de bien d'autres régions du monde, les Français qui ont des difficultés à boucler leur budget comprennent mal qu'on néglige la sécurité sociale au profit de certaines politiques de prestige ou de grandeur. Ils veulent plus d'humilité au plan international et plus d'humanité au plan domestique.

Si le message est effectivement perçu dans le vote de dimanche, si le gouvernement donne le coup de barre en conséquence, l'avertissement qu'on lui aura servi aura été salutaire. Il profitera à la fois au peuple et aux héritiers du gaullisme.

Mais ces derniers devront compter désormais avec une gauche plus sûre d'elle-même et plus unie. Les dernières élections ont amené une polarisation des forces politiques en France. Deux blocs à peu près d'égale force devraient continuer de s'affronter: celui de la droite et celui de la gauche.

Même si l'ensemble des électeurs ont montré qu'ils avaient encore peur du marxisme, cette peur ne s'est pas révélée aussi forte que la droite l'avait espéré. Si la gauche sait jouer ses cartes, si elle parvient à contrôler ses éléments extrémistes, si elle réussit à éviter que des groupuscules se livrent à des actes de violence comme en 1968, tout espoir lui reste permis. La droite devra réduire ses erreurs au minimum au cours des cinq prochaines années.

Vincent PRINCE



(Droits réservés)

Un préalable

M. Jean-Denis Gendron, président de la commission d'enquête qui porte son nom, assume une dangereuse mission, s'il maintient le ton qu'il a adopté pour parler aux milieux anglophones des affaires. Pourquoi? Parce que ses propos sur la nécessité de prendre au sérieux les recommandations de la commission relatives à la langue de travail dans l'entreprise sont audacieux? Certainement pas. La fortune sourit aux audacieux. Alors, où est le péril? C'est que M. Gendron et ses collègues risquent de recevoir des démentis qui lui seront servis, ô cruauté du sort! par les nôtres...

C'est l'arrivée par le courrier d'un document un peu extraordinaire qui inspire ces réflexions. Il s'agit d'une note comme il s'en échange tous les jours entre les divers services d'une même entreprise. L'extraordinaire est que cette note est rédigée en anglais seulement. Or, 1) l'entreprise est canadienne-française; 2) le rédacteur de la note est canadien-

français; 3) les personnes auxquelles elle est adressée sont tous des employés canadiens-français. Autrement dit, on s'écrit en anglais entre Canadiens français, dans une entreprise canadienne-française! Il ne s'agit pas d'un cas isolé dans cette entreprise, qui est, précisons-le une fois de plus, canadienne-française et de taille importante.

Aussi, quand M. Gendron fronce les sourcils, élève le ton, fait gravement la leçon aux anglophones, parce qu'ils ne mettent pas un empressément suffisant à suivre les recommandations de la commission d'enquête, on se prend à souhaiter ardemment que ses auditeurs ne tombent pas sur la preuve que les nôtres sont les premiers à rire du français, langue de travail.

Et quand, plus loin (allocution prononcée vendredi dernier) M. Gendron interprète les recommandations de la commission comme l'amorce d'une "révolution" devant remplacer "une élite dirigeante par une autre

élite, francophone, celle-là" on croirait que le président cotoie l'imposture, si on ne le savait pas foncièrement honnête. Car, à quoi rimerait une "révolution" qui consisterait à remplacer des anglophones par des anglophones?

Peut-être certaines recommandations relatives à la langue de travail sont-elles irréalistes, même au sein de la plus canadienne-française des industries. De cet aspect des choses il reviendra au gouvernement de disposer, en donnant aux recommandations du rapport les suites qu'il jugera convenables. Mais, dans l'immédiat, n'est-il pas urgent de nous demander si les nôtres sont capables de prêcher d'exemple et s'ils ont, les premiers, la volonté d'accorder au français la place qui lui revient, au sein de nos propres entreprises?

Si ce préalable n'est pas acquis, aussi bien baisser le rideau tout de suite, la comédie est jouée.

Guy CORMIER

Ce que pense LE LECTEUR

Une lettre de Mario Verdon

M. Jean SistO,
Directeur de l'Information,
"LA PRESSE",
750 rue St-Laurent,
Montréal 126.

Je viens d'apprendre, à mon retour de vacances, que les journaux ont récemment publié une liste, préparée par monsieur Pacifique Plante, de personnes du monde journalistique qui auraient, il y a une vingtaine d'années, accepté des sommes d'argent de la part d'individus mêlés au domaine de la pègre.

Le nom "Verdon" de Montréal-Matin paraît dans cette liste avec le montant de 100 dollars, soit disant accepté en "pot-de-vin". Je veux ici mettre les choses au point et dire que, même si de 1965 à 1967, j'assurais à Paris la correspondance du journal Montréal-Matin, je n'ai rien eu à faire dans le domaine journalistique pendant les années mentionnées par monsieur Pacifique Plante, étant moi-même, à cette époque, annonceur à la station CKAC, Montréal.

Cette mise au point étant faite, je veux rappeler à monsieur Pacifique Plante que lorsque des déclarations, aussi graves que celle dont il fait mention dans l'article, paraissent au grand jour, la courtoisie et l'honnêteté intellectuelle la plus élémentaire exigent qu'à chaque nom mentionné, on ajoute le prénom, afin d'éviter toute confusion.

Étant persuadé qu'une mise au point de ce genre ne rejoint pas nécessairement tous les lecteurs de l'article dont il est question et qu'un doute risque de persister, je vous demande néanmoins, monsieur le directeur, de bien vouloir publier ma lettre afin de faire savoir le plus possible que je n'ai personnellement rien eu à voir avec ce dont parle monsieur Pacifique Plante.

Mario VERDON.

Pour une révolution constructive

Le rapport de la Commission d'étude sur les laïcs et l'Eglise observait avec justesse: "Une grande partie des croyants ne savent à quoi s'en tenir et restent dans l'expectative..." (L'EGLISE DU QUEBEC: UN HERITAGE, UN PROJET, Fides 1971, p. 83). Ce qu'ils attendent, ne serait-ce pas un chantier? Il faut réapprendre

aux chrétiens d'ici à réutiliser leurs membres ankylosés, en rendant service aux moins favorisés; c'est ainsi que nous ferons la réhabilitation de l'Eglise, une fois qu'on aura mis fin à son procès. L'objectif: faire accéder les sous-hommes à une humanité supérieure!

Tels que nous devons nous considérer, c'est comme des alliés qui se rejoindraient enfin, s'étant reconnus affectés à une même mission libératrice sur terre, malgré la variété infinie des cheminements professionnels et spirituels. Mais entre l'idéal et la réalité, quel gouffre!

L'une des principales conséquences de l'urbanisation, c'est le déracinement d'humains dont l'ancien port d'attache, la paroisse, a cessé d'être également le milieu de travail quotidien. Ainsi, il faudra chercher encore un terrain de rencontre pour ce s'instaurer un "dialogue fraternel". Cependant, jusqu'à présent, les seuls rassemblements spontanés sont des spectacles où la passivité est de rigueur. On ne saurait toutefois trop se méfier de ces manifestations publiques où le monopole du haut-parleur appartient à quelques démagogues... Alors, faudrait-il se contenter d'un "beau gros feu"?

La révolution constructive, avant d'être proposée à toute une collectivité comme instrument de paix, doit être entérinée par un groupe conscient de l'importance de conformer son agir à ses convictions, un groupe qui a lui-même trouvé sa cohésion dans un projet analogue... Il y a quelque temps, au Téléjournal, nous entendions parler d'une initiative conjointe de différents professionnels de la Beauce pour rebâtir une usine incendiée, en instituant une corvée. Ce geste collectif dénote un prophétisme viril du Royaume à venir. Le nombre affarant d'heures de travail non rétribué inaugure bien cette révolution constructive et appelle une suite.

C'est sans doute dans cet esprit que le diocèse de Saint-Jean a ouvert un centre d'accueil très opportun à la station de métro Longueuil. Au moment où l'Eglise devient presque une gare anonyme où l'on vient "consommer du culte", il est normal qu'une gare de métro se fasse "moutier" et "kibboutz" ou "créer des liens" n'est pas seulement "beau sur papier". Incidemment, voici le manifeste soumis et accepté par les trois cents participants à un récent week-end biblique tenu à Sherbrooke... (où une amitié est née entre l'un de nous et chacun des quatre autres):

"Une fois que la Parole de Dieu

s'est incarnée en nous, nous appartenons à ceux qui l'attendent." (Madeleine Delbrel, UNIVERS 72, juillet-août).

"Nous proposons à nos frères de faire preuve d'audace et d'imagination pour créer des liens nombreux et valables avec ceux et celles qu'il nous sera donné de côtoyer; à cet effet, il serait souhaitable d'entamer des conversations à brûle-pourpoint avec ceux qui, physiquement, se tiendront près de nous, à un moment donné."

"Nous chercherons, de plus, à mettre en contact les gens isolés ou angoissés avec ceux, parmi nos amis, qui seraient les mieux en mesure de les accueillir ou de les reconforter; à cette fin, nous tendrons particulièrement à rejoindre ceux qui sont dépourvus d'attaches amicales dans les institutions."

Ce qui compte, en définitive, c'est d'avoir une mentalité révolutionnaire: AVOIR MAL PARCE QU'UN AUTRE SOUFFRE! Après tout, ce n'est pas de notre "faute" si nous ne sommes pas nous-mêmes l'un de ces grands orphelins, élevé depuis sa tendre enfance dans des institutions publiques et transféré, à dix-huit ans, dans un asile d'aliénés, faute de ne pouvoir aller ailleurs...

Voici de mémoire des propos émuants entendus lors de l'un de ces inévitables "bergothons": "Pour moi, ce n'est pas vrai ce qu'on nous a raconté sur le Christ; si c'était vrai qu'il est ressuscité et qu'il a fondé une religion, avec des disciples répandus par toute la terre, on en verrait parfois, au casse-croûte pour nous payer la "traite"; on ne serait pas obligé de moirir ici, toute notre vie, pas vrai?"

Il avait "maudite" raison, François Mauriac: "LE JOUR OU VOUS NE BRULEREZ PLUS D'AMOUR, BEAUCOUP D'AUTRES MOURONT DE FROID!" Alors, puisqu'il s'agit de "bâti" un pays où vivront dans l'amour et la dignité, de vrais hommes", allons-nous nous décider bientôt à la faire cette révolution constructive, au Québec? A l'occasion de "CHANTIER 74"?

Réjean BROUILLETTE,
Hélène PALIN,
André BEAUCAGE,
Murielle et Yvon AMESSE.

Il ne reste plus qu'à prier

Les mots masquent trop souvent une réalité illusoire dans notre société

Yvon PICARD,
Montréal.

Monsieur le Ministre, allez-vous agir?

M. Claude Castonguay,
Ministre des Affaires Sociales.

Je tiens à remercier publiquement le personnel médical et infirmier des hôpitaux Sacré-Coeur à Cartierville et Notre-Dame-de-la-Merci pour le dévouement infatigable, la délicatesse et la conscience admirables dont ils ont fait preuve en soignant mon épouse hospitalisée depuis octobre 1971 et décédée en janvier 1973.

Je tiens aussi à dénoncer un état de fait qui existe dans certains hôpitaux "laïcisés" de la province. J'ose croire que votre intervention sera rapide et ferme, et j'espère qu'elle sera efficace, afin de modifier, étudier, repenser ou éliminer certaines structures religieuses périmées et déshumanisées dans les hôpitaux.

1 — Qui a accordé à une infirmière, à un surveillant des soins infirmiers ou à un prêtre, un pouvoir discrétionnaire, le pouvoir de passer outre à l'interdiction formelle écrite par le conjoint et jointe au dossier médical et de faire administrer quand même l'Extrême-Onction ou la Prière des malades? (L'appellation change mais l'approche demeure la même.) Qui leur a accordé le pouvoir de traumatiser les malades, sous prétexte de religion chrétienne? Notons que mon épouse avait déjà été administrée et que nous avions aussi un excellent ami: un prêtre que nous aurions convoqué où, si et quand nécessaire.

2 — Faut-il en déduire que les liens qui unissent un couple doivent être ignorés et que la décision du personnel de l'hôpital prime, surtout en ce qui concerne une décision aussi délicate? Si oui, j'aimerais connaître les raisons qui justifient le bien-fondé de cette attitude.

3 — Doit-on se plier aux règlements archaïques qui sont suivis aveuglément par certains responsables "très conservateurs" des hôpitaux? Ainsi: "Monsieur, ça fait trente ans que nous faisons cela et nous n'avons pas l'intention de changer..."

4 — Que pensez-vous, Monsieur le Ministre, de l'approche du prêtre qui en cinq minutes, le répète: cinq minutes, nanti des pouvoirs tout-puissants de l'Eglise souveraine, veut atteindre à tout prix les objectifs suivants:

- a) Révéler au patient que son état est très grave.
- b) Lui faire accepter l'idée de sa mort imminente...
- c) Imposer le sacrement au malade... Ayant été là voir deux heures plus

tard, je la trouvais en larmes. Elle me dit qu'elle allait mourir, qu'elle ne voulait plus voir personne. Il me fallut trois jours pour lui redonner l'espoir et le goût de lutter pour vivre. Au cours d'entrevues ultérieures avec le prêtre et certains responsables, dont quelques-uns firent preuve de compréhension et d'humanité, j'obtins les réponses suivantes: "Elle devrait accepter sa mort dans un esprit de résignation chrétienne..." Mon épouse avait vingt-cinq ans!

Monsieur le Ministre, je ne cherche pas à soulever de polémique autour des points mentionnés ici. Les amateurs de discussions philosophiques sur certains points de religion, ceux qui veulent en parler sans avoir vécu ou partagé ces moments atroces, sont priés de garder les commentaires que peut-être, ils seraient tentés de faire.

Mon épouse et moi avons souffert non seulement à cause de sa maladie, mais aussi de l'approche déshumanisée, impersonnelle de deux prêtres, dans deux hôpitaux, à un an d'intervalle...

Mon épouse est morte en paix. J'étais présent. Mais la machine religieuse continue à fonctionner; dans certains hôpitaux, elle est devenue un fonctionnarisme religieux...

L'Extrême-Onction ou Prière des malades, est-ce une prière ou un acte de sadisme déguisé? Monsieur le Ministre, je peux vous fournir les lieux, noms et dates.

Allez-vous agir?

Alfred SHEHATA,
Repentigny, P.Q.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.TÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400, Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

Guerre des gangs et bilinguisme à Los Angeles

par Jean POCHET

Collaboration spéciale à Los Angeles

RUBEN LOPEZ, 19 ans, est le chef des cent membres du "Little Valley gang". Ruben Lopez a décidé de déposer les armes parce qu'il est "malade et fatigué de toute cette tuerie. Quatre de mes amis sont morts et je ne souhaite pas que mes frères connaissent le même sort". Pour mettre fin à cette boucherie, Ruben Lopez doit encore convaincre vingt-cinq autres gangs qui sévissent dans les "barrios" d'East Los Angeles, la plus importante communauté mexicaine — en dehors du Mexique. Près de neuf cent mille habitants à Los Angeles; un million deux cent mille dans le comté !

Ruben Rincon, 17 ans, associé à Lopez dans son oeuvre de pacification, a imputé l'existence des gangs au désintérêt du corps enseignant pour les problèmes que rencontrent les élèves mexicains.

L'accusation peut paraître insolite, mais elle a de sérieux fondements. La Californie du Sud se trouve confrontée avec une situation neuve qu'elle aborde avec beaucoup de réticence et de timidité: la nécessité du bilinguisme. Pour la première fois, le gouverneur Reagan vient de signer une loi, accordant cinq millions de dollars aux écoles désireuses de dispenser un enseignement bilingue. Les experts estiment qu'il faudrait dix fois cette somme pour espérer une amélioration sensible. Mais tout effort pour éviter une détérioration plus grande de la situation existante ne peut être que profitable.

La création d'établissements scolaires bilingues est la première mesure de salubrité publique qui peut détendre le climat de haine et de violence. En facilitant une connaissance progressive des deux langues, on stimulera des communications plus humaines, on apaisera les disparités ethniques, on restaurera un sens de la dignité — sans lequel aucune cohabitation n'est possible.

Des arriérés mentaux

L'"invasion" de la Californie du Sud par les Mexicains s'est développée de plus en plus rapidement ces dernières années. Mais rien, ou peu, a été fait pour faciliter l'assimilation des plus jeunes d'entre eux. Il y a peu encore, il était interdit aux enfants de parler espagnol à l'école, même entre eux !

Les normes scolaires sont les mêmes pour les petits Anglo-Saxons, pure race, que pour les petits "chicanos", dont pour la majorité l'espagnol est la langue maternelle. Alors, il est arrivé ce qui devait arriver. Ces derniers ont perdu pied, se sont découragés, ont été relégués dans des classes pour arriérés mentaux, ont cherché des compensations et... les ont trouvées dans la rue.

Désœuvrés, à la recherche d'une affirmation de soi — quelle qu'elle soit, se sentant brimés dans une société qui ne semble pas se soucier d'eux, les gangs, avec leur hiérarchie et leur organisation sont devenus un substitut de l'école. D'une école dont le mode d'expression est la violence, dont le leçon est la haine, dont le devoir est le mépris de la vie.

Et que la violence se soit jusqu'à présent limitée à une guerre des gangs entre eux ne change rien au problème. En un an, elle a causé la mort de trente et un adolescents. Et la surenchère pourrait être à l'origine d'autres excès dans d'autres segments de la population.

L'introduction du bilinguisme pourrait être une soupe de sécurité pour l'harmonisation des rapports ethniques. Ou plus simplement encore pour la sauvegarde de Los Angeles.

2,900,000 "chicanos" en 1990 !

Selon des projections faites sur la base du recensement de 1970 et de l'évolution de la population lors de ces vingt dernières années, certains démographes estiment que près de trois millions de chicanos résideront dans le comté de Los Angeles, en 1990 (pendant le même temps la population noire passerait de six cent mille à un million cinq cent mille. Les "blancs" seraient à cette époque légèrement minoritaires).

La rigueur de ces chiffres peut être discutée, mais deux facteurs sont incontestables. Si la Californie n'est plus un paradis pour les "blancs", elle reste la Terre Promise pour les Mexicains et pour les Noirs. Et plus elle complètera de chicanos et de noirs, et moins elle tentera les blancs. Et plus il y aura de chicanos, plus l'Etat aura intérêt à ce qu'ils parlent l'anglais et qu'ils s'assimilent le plus rapidement possible à la population. Au plus, inversement, les Anglo-Saxons auront intérêt à apprendre l'espagnol — en même temps que le respect des traditions et des coutumes mexicaines. Dans un Etat où le bilinguisme est presque inévitable, l'unilingue limite lui-même ses choix.

Et le bilinguisme est peut-être le moyen le plus efficace pour éviter la révolte d'une ethnique qui ne supportera plus éternellement d'être considérée comme un conglomérat de citoyens de seconde catégorie. La guerre des gangs, déjà, est dangereuse. Un conflit peut être explosif.

L'actualité canadienne à travers la presse

par Gilles Gariépy

Meilleurs en anglais, mais à quel prix ?

Quelques semaines après la publication du rapport Gendron, le débat a repris de plus belle au Québec sur les avantages et les inconvénients, pour les enfants, de l'apprentissage précoce d'une langue seconde. Il en a été question, notamment, au colloque de la SSJB de Montréal vendredi soir.

Sans le vouloir peut-être, un journaliste du quotidien *Le Droit* vient de jeter sur ce vieux débat un éclairage pour le moins inquiétant.

Le journaliste en cause, Pierre Martel, a en effet analysé les résultats obtenus aux derniers examens du ministère de l'Éducation (juin 1972) par les élèves de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais.

Il s'agit des élèves du niveau secondaire de Hull et de la région, district où le milieu ambiant amène les enfants francophones à apprendre très tôt la langue anglaise.

Il en ressort que les étudiants de cette région se sont situés en dessous de la moyenne provinciale dans la plupart des examens du ministère, sauf dans les examens portant sur des cours d'anglais.

En fait, précise l'article, les élèves de la régionale de l'Outaouais ont obtenu une moyenne supérieure

à la moyenne provinciale dans seulement 9 examens sur un total de 49, et inversement se sont classés en dessous de la moyenne provinciale dans le cas de 39 des 49 examens.

Sur les 9 examens qu'ils ont réussis avec brio, 6 portaient sur l'anglais. A l'examen poétiquement appelé "544 911 Anglais comp. aud.", les élèves de l'Outaouais ont ainsi obtenu une moyenne de 80.12 p. cent, soit 14.21 points de plus que la moyenne provinciale.

"Il en va tout autrement au sujet des examens portant sur les cours de français", note le journaliste du *Droit*.

En effet, les résultats des élèves francophones de l'Outaouais aux 13 examens de français se situent tous en dessous de la moyenne provinciale.

"Dans 6 des 13 examens de français, la moyenne des étudiants de la CSRO est inférieure de plus de 10 points à la moyenne provinciale", écrit *Le Droit*.

Ainsi, à titre d'exemple, pour le cours intitulé "560 352 Français EPSC 1", la moyenne des élèves de la régionale n'est que 46.28 p. cent alors que la moyenne provinciale est de 62.26 p. cent.

A cet examen, seulement 50 p. cent des élèves de l'Outaouais ont obtenu la note de passage, comparativement à 81.81 p. cent des élèves de la province.

Les vandales dans les écoles sont des enfants de 12 à 15 ans

— 2 —

par Jules BELIVEAU

Qui sont les vandales? A cette question, le directeur du Bureau de la sécurité de la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. Paul Tassé, a spontanément répondu: "Nous aimerions bien le savoir!"

Dite sur un ton blagueur et bien que certaines indications allaient suivre sur "le portrait du parfait petit vandale" exerçant son art dans les écoles, cette réponse n'en laissait pas moins percer une partie du problème que doivent affronter toutes les commissions scolaires de quelque importance: le vandalisme est une chose sérieuse et l'on ne réussit à rattraper que bien peu de vandales à qui on peut en toucher mot...

Toutes les classes de la société

Dans l'ensemble des écoles et autres immeubles de la CECM, on doit déplorer en moyenne environ 75 cas majeurs de vandalisme par mois. Dans certaines écoles, précise Mlle Henriette Robadey, de l'Office des relations publiques de la Commission, des vitres volent en éclats à peu près à toutes les semaines. Et il est arrivé dans les endroits les plus touchés qu'il a fallu remplacer la vitre d'un même carreau jusqu'à sept fois au cours de la même année.

Chose curieuse toutefois, bien que certaines écoles semblent plus exposées que d'autres aux instincts fraccassiers des vandales, la CECM n'est jamais parvenue à identifier une région du territoire qu'elle couvre où le vandalisme produise plus de ravages qu'ailleurs. La population des quartiers pauvres et populaires, les ouvriers et les employés de bureau cohabitent dans des régions moyennement à l'aise et la minorité dite possédante des secteurs plus cossus de Montréal se rejoignent ici sur un même pied: côté vandalisme, chaque classe de la société est proportionnellement et équitablement représentée.

Mais qui sont les vandales?

De juillet 1971 à juin 1972, la CECM a rapporté 571 actes de vandalisme. Des 223 personnes appréhendées et traduites devant les tribunaux à la suite de ces forfaits, 202, dont cinq jeunes filles, étaient âgées de moins de 18 ans et 21 (aucune femme) étaient âgées de 18 ans et plus. Selon le directeur du Bureau de la sécurité de la Commission, les statistiques révèlent que les cas les plus répandus se retrouvent chez les jeunes âgés de 12 à 15 ans.

A la lumière de ces chiffres, une conclusion brutale s'impose: les redoutables malfaiteurs ayant hérité du nom de ces tribus germaniques qui terrorisaient l'Europe au Ve siècle ne sont que des enfants !

... Et des cambrioleurs professionnels

Une telle conclusion est pour le

moins troublante. A moins, évidemment, que l'on ne veuille croire à tout prix que la presque totalité des vandales ayant échappé aux griffes de la police sont des adultes... donc des criminels plus au fait des embûches possibles de leur triste métier. Mais pareille hypothèse, on s'en rend compte, demeure fragile.

Dans les cas de vol de pièces plutôt lourdes, le directeur du Bureau de la sécurité de la CECM émet toutefois l'opinion qu'il doit s'agir de l'oeuvre de personnes majeures et de cambrioleurs professionnels.

Selon M. Tassé, les arrestations effectuées relativement à des actes de vandalisme démontrent que les vandales travaillent généralement par équipes de deux personnes. Si tel est le cas, seulement environ un cinquième des crimes commis dans les écoles auraient connu leur dénouement devant les tribunaux.

Ceci dit, les précisions apportées sur la question du vandalisme par les personnes appelées à s'y intéresser de plus près, qu'il s'agisse du directeur du Bureau de la sécurité de la CECM ou des enquêteurs du Service de la Police de la Communauté urbaine de Montréal, cèdent la place à une foule de conjectures.

C'est ainsi qu'un porte-parole de la section des incendies criminels du Service de la Police émettra l'opinion que les actes de vandalisme commis dans les écoles sont le plus souvent le fait d'étudiants ayant voulu se venger de leur école, après avoir été mis à la porte par exemple, alors que le directeur du Bureau de la sécurité de la CECM rejettera presque totalement cette thèse.

"Non, ce n'est pas ça", a soutenu M. Tassé, qui avoue avoir changé d'avis à ce sujet depuis son arrivée à l'emploi de la CECM, il y a huit ans.

Sur quels motifs repose alors le vandalisme?

"On peut sous-entendre le besoin de détruire, l'envie de commettre un acte malicieux ou l'intention de voler", a répondu à cette question le sous-directeur général à l'équipement de la CECM, M. Bernard Trudeau.

Mais celui-ci élargira considérablement le cercle des possibilités en ajoutant, après un moment de réflexion: "On peut invoquer à peu près tous les motifs imaginables. C'est un peu de la spéculation. Il est permis de penser à des motifs de vengeance, de contestation, de dévouement..."

M. Tassé, de son côté, trouvera le moyen d'allonger cette liste déjà longue en soumettant que l'oisiveté peut aussi figurer parmi les facteurs favorisant le vandalisme. Il s'agirait même d'un facteur important, selon M. Tassé, qui attribue l'oisiveté des écoliers à "l'absence de loisirs structurés d'une manière normale dans une grande ville".

La responsabilité des parents...

Et il y a, toujours selon M. Tassé, le travail des mères de famille à l'extérieur du foyer. "Ce

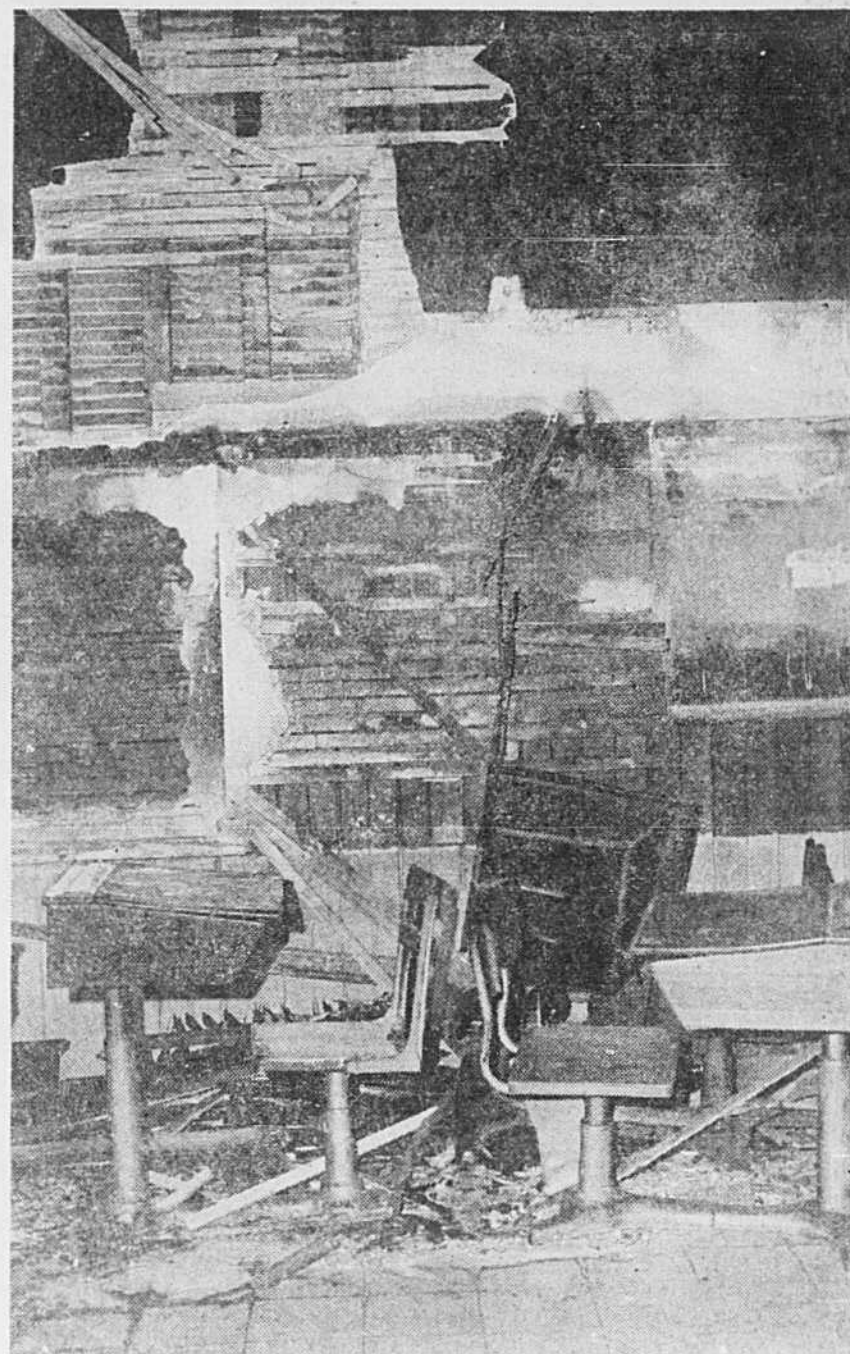
up on the brakes" (C'est le temps de relâcher les freins), le journal explique que depuis l'accession au pouvoir du gouvernement Hatfield, il y a 2 ans et demi, les citoyens du Nouveau-Brunswick sentaient le besoin d'une pause pour reprendre leur souffle après les années de réformes coûteuses du gouvernement Robichaud. La prudence était donc de mise.

Mais le gouvernement Hatfield aurait eu tort de prolonger indûment sa politique de modération, écrit le *Moncton Times*. Il aurait donné prise aux critiques de ceux qui, à l'instar du député indépendant Charles Van Horne, l'auraient qualifié de gouvernement-qui-ne-fait-rien.

D'autre part, comme les contribuables du Nouveau-Brunswick ne sont pas assez riches pour affronter un autre barrage d'augmentations de taxes, M. Hatfield et ses collègues marchent sur une corde raide, à la recherche d'un juste milieu entre l'inaction et la flambee des dépenses, souligne le journal.

Au total, le *Moncton Times* appuie le programme législatif annoncé dans le discours du Trône, mais déplore le caractère encore vague des intentions du gouvernement en matière de fusion des municipalités, notamment.

Il faut dire que c'est là, dans la région de Moncton, une question particulièrement épineuse.



Vol avec effraction et incendie. Les dossiers de la CECM relatifs à cet acte de vandalisme n'évaluent pas le tort causé à de nombreux écoliers qui durent, du moins temporairement, être transférés d'école...

qui me frappe, dit-il, c'est la responsabilité des parents. Où sont-ils lorsque leurs enfants commettent des actes de vandalisme?"

Pour M. Tassé, l'inexistence de loisirs organisés et l'absence des parents trouvent un allié naturel dans les périodes grises de nos conditions climatiques. C'est ici que la boucle est bouclée. Laissez à eux-mêmes et à leur ennui, lorsque même la rue perd de son intérêt, certains jeunes se verraient donc plus que jamais exposés au diable même suivant: continuer à ne rien faire ou effectuer une expédition du côté de l'école.

Quant au vol, le chef du Bureau de la sécurité de la CECM le juge digne de paraître parmi les mobiles du vandalisme pratiqué par des jeunes. "Un tourne-disque, conce-

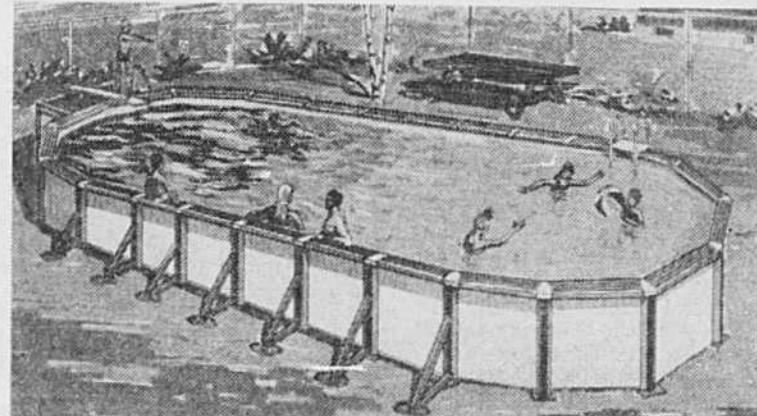
de-tail, c'est attrayant." Mais ce facteur n'est pas, selon lui, le premier à retenir.

Quoi qu'il en soit, pour un moment d'étourderie préméditée ou non, trop de jeunes et d'écoliers doivent subir le choc d'une comparution devant M. le Juge de la Cour du bien-être.

Les sentences? Elles vont généralement de la réprimande (accompagnée d'une suspension de peine) à quelques jours d'emprisonnement. Et ce n'est qu'exceptionnellement, pour les mineurs particulièrement coriaces et dans des cas très graves, que le tribunal recourt à des sentences de quelques mois d'emprisonnement.

DEMAIN: Vaut mieux prévenir que guérir...

...LA VENTE! LA VRAIE...! PISCINES... 73



Temps limité — Réservez au plus tôt pour livraison à l'été 1973.

Rondes			Ovales		
15' Ord.	\$495	Spec. \$393	21x15 Ord.	\$849	Spec. \$599
18' Ord.	\$599	Spec. \$449	27x15 Ord.	\$1095	Spec. \$799
24' Ord.	\$795	Spec. \$575	32x18 Ord.	\$1250	Spec. \$895

TOUS LES ACCESSOIRES SONT INCLUS: PUISSANT FILTRE SABLE — ECHELLE DE SÉCURITÉ EN ALUMINIUM — BALAYEUSE AQUATIQUE — ÉCUMOIRE — ROYAUX — PUISE À FEUILLE — NECESSAIRE DE TRAITEMENT DE L'EAU — LIVRAISON — SERVICE GARANTI EN TOUT TEMPS.

PISCINES CREUSÉES
16 x 30 \$1295 20 x 41 \$1575

PISCINES ÉCONOMIQUES Inc.

544, boul. des Laurentides, Ville de Laval, Québec. **388-2157**

Heures d'affaires habituelles

OUVERT JEUDI ET VEND. JUSQU'À 9 H. P.M.

Les analgésiques: une publicité trompeuse

WASHINGTON (UPI) — La Commission fédérale du commerce a accusé les fabricants de produits contenant de l'aspirine de faire de la publicité trompeuse. Elle a en outre exigé que les compagnies consacrent 25 pour cent de leurs prochains messages publicitaires pour admettre ce fait.

Dans la gamme de ces fabricants figuraient Bufferin, Excedrin, Excedrin pm, Anacin, Arthritis Pain Formula, Bayer, Cope, Vanquish et Midol.

La Commission fédérale a ainsi jugé fausses les réclames suivantes: que Bufferin agit deux fois plus vite qu'Aspirin; qu'Excedrin soulage la tension et l'anxiété; que Bayer est plus efficace dans le soulagement de la douleur mineure que toute autre aspirine; qu'Anacin est plus efficace dans le soulagement de la douleur que l'aspirine ordinaire.

Il ya près d'un an que la Commission avait déposé ces plaintes. Les négociations, depuis lors, entre l'agence et les compagnies pharmaceutiques se sont soldées par une impasse et la Commission a donc tourné officiellement son action, hier, contre les compagnies.

Elle a demandé à ces dernières de démontrer pourquoi on ne pourrait leur ordonner de cesser les pratiques publicitaires en question.

La Commission a ainsi proposé de leur interdire la publicité des produits dénoncés, à moins qu'elles n'allouent 25 pour cent de leurs dépenses publicitaires (qui ne comprennent pas la production) à des réclames corrigeant dans chaque médium la publicité antérieure. Ces réclames devront être approuvés par la Commission et consisteront exclusivement à avouer que

la publicité antérieure était erronée pour ensuite dire la vérité.

Toutes les compagnies pourront se soustraire à ces réclames de correction si, pendant la période de deux ans, des enquêtes menées sous le contrôle de la Commission prouvent que le public est pleinement conscient de la vérité relative aux réclames antérieures.

A titre d'exemple, voici les déclarations "correctrices" proposées par la Commission dans la publicité d'un des produits mentionnés:

"Bufferin: Il n'a pas été établi que Bufferin soulage la douleur plus rapidement qu'Aspirin; il n'a pas été établi que Bufferin causera un malaise gastrique moins souvent qu'Aspirin; Bufferin ne soulagera pas la tension nerveuse, l'irritabilité ou les personnes incapables de faire face aux soucis ordinaires de la vie."



Yulya visite le jeune Thomas

Yulya, l'ours apprivoisé du Cirque de Moscou présentement en spectacle à Vancouver, est devenu l'ami d'Allan Thomas, âgé de huit ans, hospitalisé à l'Hôpital Général de Vancouver, à la suite d'un accident de voiture. Yulya, son entraîneur Valentina Eder, des acrobates et des jongleurs ont visité l'aile des enfants de cet hôpital.

La réhabilitation des détenus est une "farce monumentale"

— les gardiens de prison

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Selon le Syndicat des gardiens de prison, la réhabilitation des détenus sera "une farce monumentale qui coûtera inutilement des millions de dollars par année aux Canadiens tant qu'on ne saura pas faire la différence entre les détenus capables de se réhabiliter et ceux dont le comportement ressemble plus à celui d'un animal qu'à celui d'un être humain."

Commentant hier le rapport de la commission d'enquête sur les émeutes survenues au pénitencier de Kingston, le secrétaire exécutif de l'Alliance de la fonction publique du Canada, élément du Solliciteur général, M. Paul Gascon, a

tenu responsables tous les faux experts de la réforme du système pénal, les journalistes et les politiciens du climat qui existe présentement dans les pénitenciers.

La commission d'enquête, on le sait, a soutenu que si le service pénitentiaire canadien avait mieux compris son rôle dans le domaine de la réhabilitation, le soulèvement de Kingston n'aurait pas eu lieu au printemps de 1971.

"On remarque dans le rapport, a dit M. Gascon, plusieurs commentaires favorables et élogieux envers les détenus. A un moment, en lisant le document, on croirait que les détenus qui ont participé au soulèvement devraient recevoir la médaille du Canada pour les actes de bravoure qu'ils ont commis du-

rant le soulèvement: 6 gardiens pris en otages, 2 meurtres crapuleux, 13 autres détenus blessés dont quelques-uns gravement, la démolition des édifices, un régime de terreur et d'horreur durant 4 jours et des frais d'au-delà de \$1 million payés par les citoyens canadiens."

M. Gascon reproche aux journalistes d'avoir oublié la brutalité des prisonniers pour ne parler que de la semence que la commission d'enquête adresse aux membres du service pénitentiaire, employés fédéraux qui font partie de son syndicat.

"Pourquoi n'expliquent-ils pas au public les conditions abrutissantes dans lesquelles doivent souvent travailler les gardiens? Les injures personnelles, les menaces contre eux et leur famille, les crachats au visage, les provocations continues que subissent les gardiens sont rarement dévoilés dans les journaux, dit M. Gascon. Qui peut être accusé de brutalité, demande M. Gascon, quand plus de 200 gardiens ont été blessés et pris en otage par des détenus durant les dernières années?"

"Certains de ces gardiens restent invalides pour le reste de leur vie et plusieurs autres ont dû laisser leur emploi parce qu'ils ne pouvaient plus endurer de telles conditions."

"Ces faux experts ne sont que des farceurs publics, dit M. Gascon, et sont responsables du climat actuel à l'institution de Millhaven, où des actes de rébellion ont occasionné dernièrement des dommages considérables."

PROGRAMME

SUITE DE LA PAGE A 1

Le ministre a noté que Montréal était le cœur du Québec et, qu'à ses yeux, il était normal de favoriser la métropole pour que toute la province bénéficie de sa force économique.

Il a précisé que 52 pour cent de la population québécoise vivait dans la région de Montréal et que tout développement économique devait en tenir "largement compte".

Pour sa part, M. Normandeau a précisé que les études sur Montréal réalisées par les économistes Benjamin Higgins, Fernand Martin et André Raynaud, de même que celle du centre de recherche économique de l'Université de Montréal "ne venaient que confirmer l'opinion du MEER sur l'importance de Montréal comme pôle de croissance économique."

Le sous-ministre adjoint a également révélé que le MEER profitera de cette occasion pour renégocier avec Québec les programmes gouvernementaux de ce ministère.

Outre Montréal, qui est considérée zone désignée et spéciale par le MEER, Québec, Trois-Rivières et Port-Cartier jouissent de leur propre programme de subventions à l'investissement.

Il sera de plus question du programme Foder qui touche Gaspé et celui de l'ARDA qui vise l'amélioration économique du Sagunay, du Lac Saint-Jean, de l'Abitibi et du Témiscamingue.

Au niveau fédéral, les négociations ne touchent que le ministre Jamieson. Au niveau provincial, le premier ministre, M. Robert Bourassa, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Gérard D. Lévesque, et le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, sont intéressés.

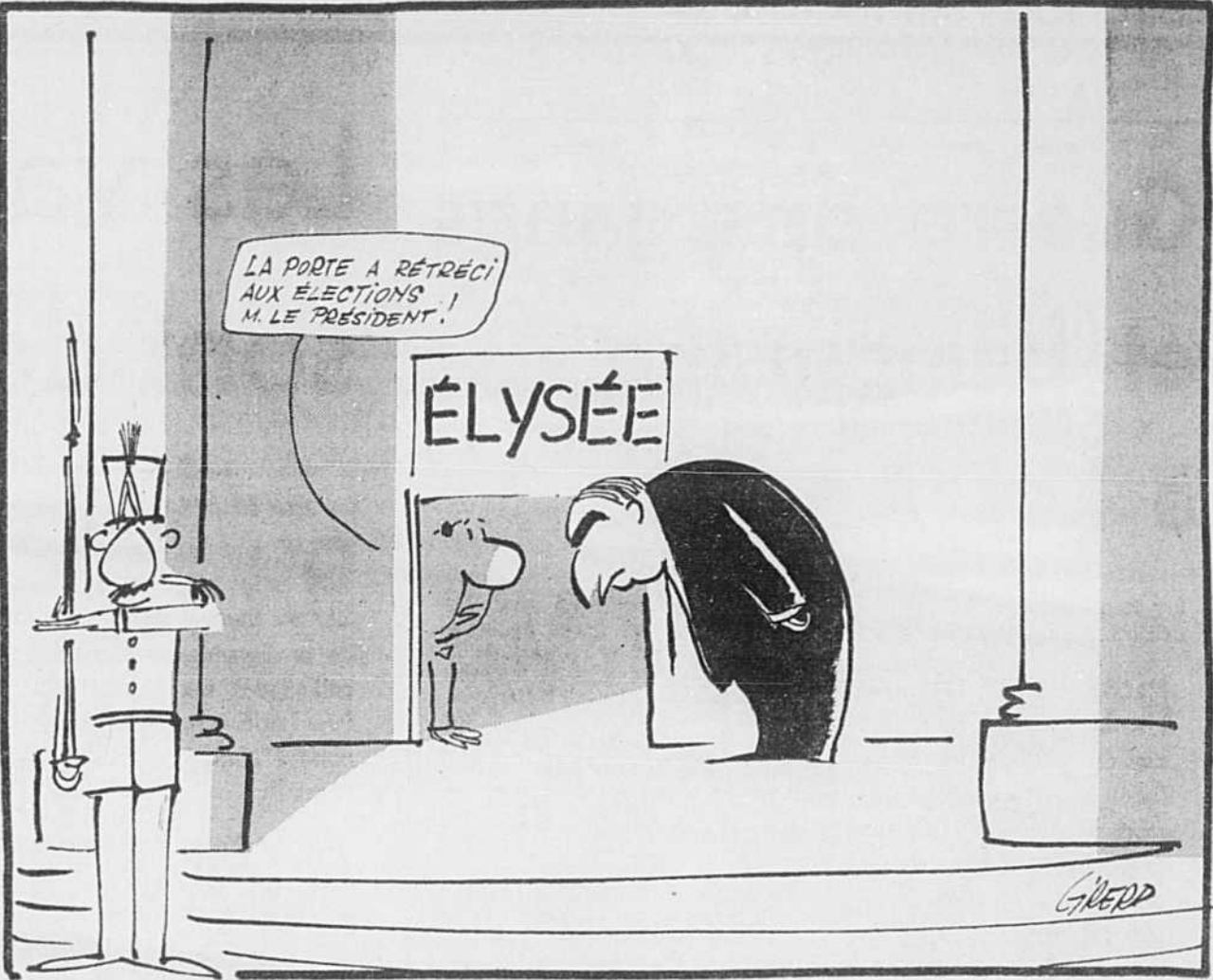
PEQUISTES

SUITE DE LA PAGE A 1

d'Etat auront le même traitement que les ministres avec portefeuilles (soit plus de \$42,000). M. Bourassa a expliqué qu'avec le regroupement des ministères et l'accroissement de l'activité gouvernementale, les fonctions des ministres d'Etat (il y en a six) étaient devenues plus absorbantes, et qu'il est normal de leur accorder le même traitement que les ministres titulaires.

Dans son article de samedi relevant que les salaires des députés coûteraient plus de \$3 millions cette année, La Presse a commis un lapsus: le premier ministre du Canada, avec \$52,000, gagne \$4,000 de plus que celui du Québec, et non l'inverse, M. Bourassa recevant \$49,000 au total avec la hausse prévue.

Le premier ministre a livré ses commentaires à son émission hebdomadaire à CKAC.



(Droits réservés)

Vous désirez du "bon temps"?

Adressez-vous à l'une ou à l'autre de ces

AGENCES DE VOYAGES

CENTRE-VILLE		
AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200 rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155 rue de la Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Metro Guy	935-1182
VOYAGES CONSTELLATION LTÉE	215, rue Saint-Jacques	871-3298
HOLIDAY TRAVEL SERVICE INC.	550 ouest, rue Sherbrooke	849-3571
VOYAGE HONE	1460 Union	845-8221
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485 rue McGill	861-9311
MAISON DES VOYAGES	Coin Union et Président Kennedy	842-8008
AGENCE de VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES PANORAMA TOURS INC.	Place Victoria	866-8856
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de la Montagne, Suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Sainte-Catherine	861-7272
VOYAGES UNIVERSE	1, Plaza Alexis-Nihon, Etage de Modes	932-2911

EST		
AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821 est, rue Sherbrooke	527-8881
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190 boul. Pie-IX	376-6700
AGENCE DE VOYAGES DE MAISONNEUVE	3905 est, Rachel	255-4141
INTERCONTINENTAL TOURS ET VOYAGES	2118 Jean-Talon est	729-5264
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St-Denis	842-1751
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue Saint-Denis	845-8225

OUEST		
AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950 ch. Queen Mary suite 405	735-4181
VOYAGES HORIZON TRAVEL	5371 ouest, rue Sherbrooke	489-9393
AGENCE DE VOYAGES LAING INC.	6260 ave Victoria, suite 1	735-4451

NORD		
AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC	6896 boul. St-Laurent	271-3545
VOYAGES R. BERGERON INC.	7725 St-Denis	273-3301
ALFRED GAGLIARDI	6900 St-Denis (pres Belanger)	271-6900
AGENCE DE VOYAGES JARRY.	620 ouest, rue Jarry, Parc Extension,	274-7708
AGENCE DE VOYAGES JONICA	5392 boul. St-Laurent	279-6396
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beaubien	273-7755

LAVAL		
MONTAMBAULT INC.	15 boul. de la Concorde, Laval	669-1738
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval	688-5310

ST-EUSTACHE		
MONTAMBAULT INC.	187 boul. Sauvé (Centre Professionnel) St-Eustache	627-4761

SAINT-JÉRÔME		
JARO VOYAGES	22 rue Legault, Saint-Jérôme	430-3657
		436-3520

RIVE-SUD		
G. W. CLARK & CO. LTD.	43 rue Green, Saint-Lambert	671-5555
QUÉBEC VOYAGES ENRG.	94 avenue de Châteauguay, Longueuil	674-3468
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Place Longueuil	679-3777

VILLE D'ANJOU		
AGENCE DE VOYAGES VIAU	Les Galeries d'Anjou	353-7650

Consultez nos pages touristiques chaque samedi

39c ANNEE — No 113
EDITION QUOTIDIENNE
Samedi, 17 mars 1973
Fête de saint Patrice, év. et conf.
La "Presse" renseigne sur tout

LA PRESSE

16 PAGES

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN

DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

2 CENTIMS

Solet lever 5 h. 07; coucher 8 h. 41
Lune lever 1 h. 25; coucher 3 h. 12

TEMPS PROBABLE:
Beau et frais. Demain,
partiellement nuageux.

LES TRACAS ALARMANTS DE L'EUROPE

LA GRANDE-BRETAGNE DEFINIT AVEC VIGUEUR SA POLITIQUE CONCERNANT LES REPARATIONS

VIVIANI A REMPLACER



LE SENATEUR ALBERT LEBRUN qui M. Poincaré a demandé de remplacer M. René Viviani, député français à la Société des Nations. M. Lebrun a fait plusieurs fois partie du cabinet.

Le gouvernement de Londres publie un document remarquable pour dénoncer l'attitude de la France et de la Belgique.

— Vifs commentaires.

UNE SITUATION ENERVANTE

Londres. — La plupart des journaux du matin approuvent, en entier ou en partie, la note que l'Angleterre vient d'adresser à la France et à la Belgique.

"Le document est couché en termes vigoureux, mais non à l'excès", dit le "Times". "Il était grand temps de définir de cette sorte le point de vue anglais".

Le même journal ajoute que le gouvernement a exposé avec une belle fermeté un casus en ce qui concerne les dettes alliées et il soutient que l'action distincte de la part de la Grande-Bretagne serait le complément logique d'une si franche expression politique. Le "Times" demande à la Grande-Bretagne, si elle est pour agir, de ne pas se presser, car il y a, dit-il, de son propre intérêt comme de celui de l'Europe.

Le "Daily Telegraph" constate que la communication est anglo-philie, du commencement à la fin, et il ajoute que cette seule caractéristique devrait suffire à assurer au gouvernement l'appui de la vaste majorité du peuple britannique. Cet organe ajoute, à regrets cependant, que si les phrases qui signalent l'incompatibilité des opinions françaises et anglaises s'appuient sur des faits réels, l'esprit de réciprocité qui était à la base de l'alliance n'existe plus et il faudra que l'Angleterre s'adapte à une situation profondément modifiée.

FORTE IMPRESSION

La publication de la note anglaise a créé une profonde impression ici. Le "Gouvernement" Baldwin y dit qu'il considère l'occupation de la Ruhr comme illégale, au point de vue du traité de Versailles, et de même à soumettre la question à l'arbitrage.

Même dans les milieux où on approuve la conduite du gouvernement, la teneur de la note a causé une surprise. Ceux qui s'opposent à la ligne de conduite du cabinet Baldwin sont fâchés, voire même alarmés. Ils considèrent qu'une crise très sérieuse s'est produite.

La note déclare que la Grande-Bretagne veut encore que l'Allemagne paie au maximum de son pouvoir, mais elle affirme que l'on ne saurait faire, après une enquête impartiale, que de conclure que le maximum est atteint.

Pour sa part, la Grande-Bretagne se contenterait de recevoir une somme suffisante pour payer sa dette aux Etats-Unis.

UNE GRAVE CRISE

La situation actuelle, dans la Ruhr, dit la note, constitue une grave crise politique et économique, qui exerce une influence particulièrement remarquable sur le commerce international.

Le document fait savoir que la

Grande-Bretagne serait prête à désigner des représentants des Etats-Unis et de l'Allemagne à la commission d'enquête qui fixerait la solvabilité du Reich, tandis que la commission des réparations, composée en majorité de Français et de Belges, ne saurait avoir la compétence nécessaire pour tenir une enquête de ce genre.

"Lorsque des démarches auront été prises pour évaluer d'une manière certaine la valeur réelle de l'actif représenté par les réparations allemandes", ajoute la note, "le gouvernement de Sa Majesté sera prêt à réduire aussi généralement que les circonstances le permettront et à la lumière de leur pouvoir respectif de payer, les dettes que ses alliés doivent à la Grande-Bretagne".

Il réplique à la Grande-Bretagne, dit la note, d'envisager la possibilité d'une action séparée dans le but de hâter un règlement qui ne peut être retardé davantage sans les plus graves conséquences pour le rétablissement du commerce et de la paix mondiale.

VIVE INQUIETUDE

Quant à la légalité de l'occupation de la Ruhr, le gouvernement anglais a été informé par les autorités légales les plus compétentes que l'occupation n'est, en aucune manière, autorisée par le traité de Versailles. Cependant, la Grande-Bretagne consent à ce que tout point comportant l'interprétation légale du traité soit référé au tribunal international de justice ou à une commission d'arbitrage quelconque.

Le traité de paix, dit la note, n'autorise que l'occupation de la rive gauche du Rhin et des têtes de pont.

Le gouvernement anglais ne peut envisager toute la situation sans la plus grande anxiété ni croire que les gouvernements français et belges pourront gagner l'opinion du monde au maintien indéfini d'une situation si périlleuse.

GRANDE PATIENCE

Londres. Les feuilles libérales, tout en reconnaissant la gravité de la situation, donnent leur approbation à la note. Le "Daily News" dit qu'il était temps que le gouvernement parie et que sa franchise fait d'autant plus d'impression qu'il a temporisé avec une patience sans parallèle.

"L'anglais", ajoute le "News", n'aurait jamais songé à prendre son ton en s'adressant à la France, s'ils n'y eussent absolument été contraints par la France elle-même."

La "Westminster Gazette" fait les commentaires suivants: "C'était l'unique chose à faire pour préserver l'honneur et les intérêts du Royaume-Uni".

A suivre sur la page 15

NOUVEAU-NE QUE L'ON JETTE DANS UN RUISSEAU, A CACOUNA

(Du correspondant de la "Presse")

Rivière-du-Loup. — Une découverte macabre a été faite, ces jours derniers, dans un ruisseau, à Cacouna. Un citoyen de l'endroit, M. J.-B. Lebel a trouvé le corps d'un nouveau-né complètement nu, quand on avait attaché une grosse pierre, pour le retenir au fond de l'eau.

M. Lebel appela le chef de police, ainsi que le Dr Parrot, qui après avoir fait les constatations d'usage avertit le coroner Lacroix. Celui-ci convoqua le jury et tint une enquête à l'issue de laquelle un verdict d'infanticide fut rendu. Le procureur général a été mis au courant des faits et on espère que la police pourra retrouver le ou les auteurs de ce crime abominable.

Les employés du gouvernement provincial en congrès



A l'issue de la séance de samedi après-midi, en face du palais de justice: de gauche à droite, première rangée, bas: MM. V. Moquin, secrétaire trésorier de la section de Montréal; A. Plamondon, directeur; J.-C. Bouchamp, secrétaire général; J.-A. Lavigne, directeur, Québec; E.-M. Biron, directeur, Sherbrooke; J.-A. Baulne, 1er vice-président; J.-B. O'Hara, président; 2e rangée: M. J.-B. Lebel, directeur, Québec; F.-R. Gosselin, C. Sauragau, O. Bélanger, président de la section de Montréal; 3e rangée: MM. J.-L. Blanchet, E. Trudel, directeur; A. Marcoux; A.-P. Chartrand; L.-J. Dutilleul; Francis Payette, surintendant du bureau de placement provincial de Montréal; Louis Vrank; H. Lavigne; C.-E. Biron, directeur général; 4e rangée: M. Roy, secrétaire archiviste de la section de Montréal; Eugène Bellay; H. Cormier; 5e rangée: MM. N. Dagenais; J.-L. Lesage; J.-B. Tanguay; A. Morin, G. L'Heureux. — (Cliché du photographe de la "Presse").

REVENU DE L'EXIL



LOUIS MALVY, ancien ministre de France, qui fut banni pour cinq ans, en 1914, et qui est retourné dans sa maison de Souillac. Il avait été accusé de trahison, mais il ne fut jamais condamné, car il ne fut pas jugé. Il doit essayer de se faire élire député.

DETRESSE DES CULTIVATEURS

Minneapolis, Minnesota.

Hier soir, l'"American Wheat Growers' Association Inc.", la plus vaste organisation des producteurs de blé du pays, a adressé un télégramme au président Coolidge pour le prier de convoquer immédiatement le Congrès en session d'urgence afin de passer des lois propres à soulager les cultivateurs de blé de la nation. L'association demande la passation d'un règlement autorisant la création d'une agence fédérale qui achèterait le blé sur le marché, quand le prix serait inférieur à 21,75 le boisseau.

MONASTERE QUI SERA BIENTOT INAUGURE

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa. — Les religieux du Précieux Sang prendront bientôt possession de leur nouveau monastère, qui se trouve sur l'Écho Drive, à l'est de la rue Bank. Arrivés à Ottawa en 1887, à l'invitation de Mgr Duhamel, elles demeurèrent d'abord sur la rue Saint-Patrice. En 1895, elles déménagèrent à la résidence de M. Mackay, tout près de leur monastère actuel, commencé il y a quelques années et qui sera terminé dans trois ou quatre semaines. Ce monastère est un vaste édifice de briques de trois étages, de style Romain.

UN ACCIDENT D'AUTO

(Du correspondant de la "Presse")

Sainte-Françoise. M. Joseph Amiot, chauffeur, ainsi que ses deux enfants, ont été victimes d'un accident d'auto, en allant à la rivière Trois Pictoues. Sa voiture a été brisée, l'un des enfants s'est fait casser quatre dents et l'autre a eu de légères contusions, ainsi que M. Amiot lui-même.

LA FRANCE PUBLIE UN NOUVEAU "LIVRE JAUNE"

Paris. Le ministère des affaires étrangères va publier ce soir ou demain, un "Livre jaune" au sujet des réparations. Cette brochure contiendra tous les documents échangés relativement à cette question jusqu'à la toute récente note anglaise, qui est arrivée trop tard pour y être comprise.

LA STATISTIQUE DEMOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE

En 1922, il y a eu 84,362 naissances, 15,945 mariages et 37,566 décès.

DETAILS INTERESSANTS

(Spécial à la PRESSE) Québec. Le chiffre des naissances, des mariages et des sépultures dans la province de Québec, en 1922, d'après des rapports fournis au bureau des statistiques par les prêtres catholiques de la Cour supérieure de chaque chef-lieu judiciaire vient d'être communiqué. Ces officiers sont les gardiens des actes de l'état civil dressés en double, comme on le sait, par les membres du clergé catholique et protestant.

C'est le conseil supérieur d'hygiène, dont le siège est à Montréal, qui est chargé de compiler, chaque année, les rapports des curés catholiques ou des pasteurs protestants, rapports contenant les statistiques du mouvement démographique de la population.

L'état suivant n'est qu'un sommaire préliminaire, et sujet à de légères corrections dans l'état qui sera présenté, plus tard, par le chef de la statistique démographique de la province au Québec.

Naissances.—En 1922, il y a eu 84,362 naissances, et 15,945 mariages, d'après les rapports transmis aux protocoles, 84,362 naissances, tant chez les catholiques que chez les protestants, soit 78,145 chez les catholiques et 6,217 chez les non catholiques, ce qui constitue un taux de natalité de 25,80, approximativement, par mille de population. Voici, par comparaison, les naissances enregistrées au cours des cinq dernières années:

Années	Naissances	Par 1.000
1922	84,362	35,90
1921	88,749	37,57
1920	86,328	37,16
1919	80,381	35,50
1918	80,851	37,66

Mariages.—En 1922, il y a eu 15,945 mariages, et 37,566 décès, chez les catholiques, d'après les rapports de l'état civil transmis par les curés et les ministres protestants aux protocoles de la Cour supérieure de la province. Ce chiffre est considérablement supérieur à celui des années précédentes, comme on peut le constater par les statistiques suivantes:

Années	Mariages	Par 1.000
1922	15,945	35,90
1921	18,639	37,16
1920	21,587	37,16
1919	21,590	37,16
1918	21,975	37,16

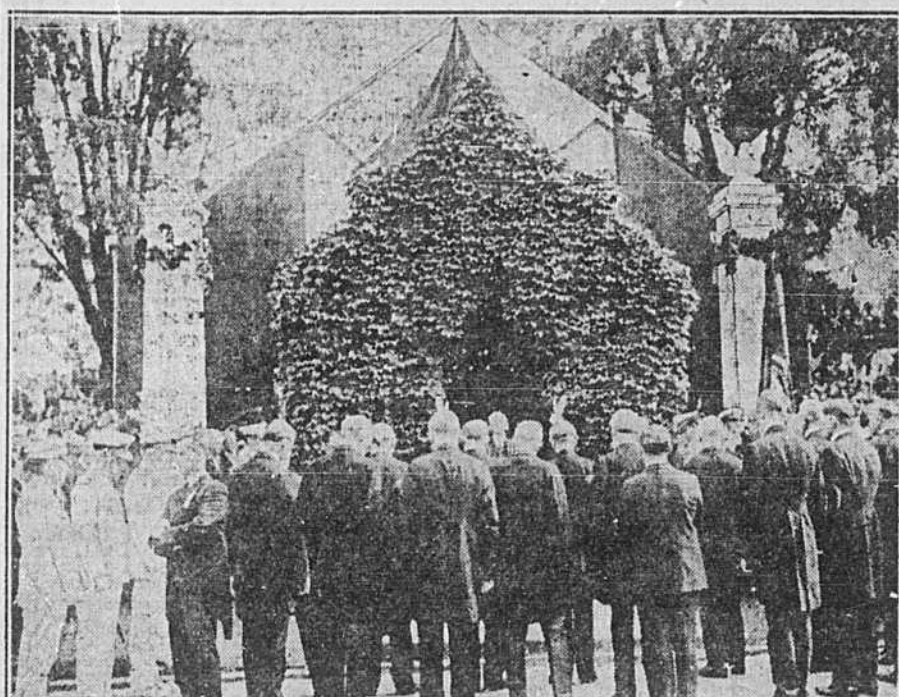
Le taux des mariages ne peut être calculé qu'aux années du recensement fédéral, attendu qu'il faut connaître pour cela le nombre des mariages, c'est-à-dire les personnes mariées, et non en se basant sur le chiffre de la population totale sans tenir compte des âges de l'état civil. Les chiffres des mariages pour l'année 1921, année du dernier recensement fédéral, n'ont pas encore été publiés.

Décès.—Les nombres des sépultures enregistrées dans la province de Québec en 1922, a été de 37,566, dont 34,448 chez les catholiques, et 3,118 chez les non-catholiques. Voici les chiffres des cinq dernières années, au sujet de la mortalité:

Années	Décès	Par 1.000
1922	37,566	35,90
1921	35,493	34,15
1920	40,658	37,16
1919	35,170	35,50
1918	48,903	37,66

Il est quelques comtes où le nombre de décès a été plus considérable chez les non-catholiques que celui des naissances en 1922. Ainsi: Brionne comté, chez les non-catholiques, 93 naissances et 114 décès; Labelle, 36 naissances et 40 décès; Lac-Saint-Jean, 24 naissances et 33 décès; Mégantic, 54 naissances et 59 décès; Richmond, 63 naissances et 66 décès; Rouville, 6 naissances et 11 décès; Shefford, 52 naissances et 89 décès.

LES DERNIERS HOMMAGES A HARDING



AU MAUSOLEE DE LA FAMILLE HARDING DANS LE CIMETIERE DE MARION, OHIO. — Le cercueil conformément la dépouille mortelle du président Warren-Gamaliel Harding vient d'être placé dans le mausolée et le Dr. George M. Landis récite les dernières prières que les personnalités des Etats-Unis et les représentants des pays étrangers écoutent en silence.

LA CHUTE DU MINISTERE CUNO

LA CRISE POLITIQUE DE L'ALLEMAGNE MARQUEE PAR UNE EFFUSION DE SANG



LE DR GUSTAVE STRESEMANN, chef du parti du peuple allemand, qui a été chargé par le président Ebert de former un nouveau cabinet.

Le nouveau chancelier de Berlin ne pourra pas détourner la tempête.

FAIM ET DESEPOIR

(Service de l'"United Press")

Berlin. — Une dépêche de Hanovre annonce que de nouvelles bagarres se sont produites dans cette ville et que douze personnes ont été tuées. Elle annonce aussi que cinquante personnes ont été blessées.

Le Dr Gustave Stresemann, qui a entrepris la tâche de former un gouvernement de coalition, est considéré comme le porte-parole des industriels. Il est compris qu'il maintiendra la politique de la résistance passive, dans la Ruhr.

Pendant la crise politique actuelle, Berlin ressemble à un camp armé. Des forces détachées de soldats et d'agents de police font le service de patrouille sur le Wilhelmstrasse et protègent les bâtiments du parlement contre les rouges. On sait que les rouges ont commencé à attaquer l'ex-chancelier Cuno et le président Ebert.

On croyait que la démission de Cuno arrêterait les désordres qui ont causé la mort d'une trentaine de personnes, à la fin de la semaine dernière, dans diverses parties du pays; mais il semble maintenant que ni Stresemann ni d'autres chefs ne seraient capables de tenir la route dans l'attente de la fin de la crise causée par la faim et le désespoir.

PHASE INQUIETANTE

Berlin. — Le Dr Gustave Stresemann, le nouveau chancelier d'Allemagne, s'est mis à la tâche d'organiser un ministère pour remplacer celui de Wilhelm Cuno, mort le 28 août au mois de novembre dernier, et qui a été renversé par un vote de non-confiance, au Reichstag.

Le chef du parti populaire allemand propose un cabinet de coalition dans lequel seraient représentés son propre parti, celui des socialistes unifiés et celui des catholiques et des démocrates. Cette combinaison commanderait 372 des 469 votes du parlement. On pense que le Dr Stresemann va prendre lui-même le portefeuille des affaires.

A suivre sur la page 4

UNE INSPECTION DE NOS FORETS

Toronto. — Les délégués à la conférence forestière impériale qui s'est tenue à Ottawa, sont arrivés ici, ce matin, et sont immédiatement repartis pour Niagara Falls, Ontario, où ils commenceront leur tournée dans l'Ontario et l'ouest du Canada. Demain matin, ils visiteront la ferme expérimentale du gouvernement ontarien à Saint-James, comté de Norfolk. Ils reviendront à Toronto demain soir pour se diriger vers le nord de la province. Après avoir visité les riches forêts de l'Ontario septentrional, ils partiront pour l'ouest. Ils seront accompagnés par M. C.-K. Howard, agent général des forêts, et M. G.-H. Lush, agent de publicité des Chemins de fer Nationaux.

DEUX VICTIMES D'UNE COLLISION A OTTAWA

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa. — Mlle Pearl Lawless, 543 rue Lyon, s'est fracturée la clavicule et s'est infligé de graves blessures à la tête, tandis que son compagne, Mlle Vera Neville, 20 rue Lacombe, s'est également fracturée la clavicule et a eu de légères contusions à la tête, quand l'automobile dans laquelle elles se trouvaient frappa un taxi de la compagnie Yellow Cab. Leur auto était conduite par M. John Gaw qui ne vit pas venir le temps pour l'éviter le taxi qui venait d'une rue transversale. Mlle Lawless est à l'hôpital de la rue Rideau, où l'on considère son état comme satisfaisant. Cinq autres accidents de moindre importance se sont aussi produits dans la journée d'hier. Comme il s'agit d'une partie de la journée, le pavage était glissant et le frein des autos ne fonctionnait pas toujours assez efficacement pour éviter les collisions. Dans ces derniers cas cependant, il n'est pas arrivé d'accidents graves.

ATTENTATS EN GEORGIE

Macon, Géorgie. — Quatre personnes ont été enlevées et cruellement torturées par une bande d'hommes masqués. Les autorités ont été informées de cet attentat qui ne s'est pas produit depuis quelques mois et dont on croit connaître les auteurs. On menace d'établir la loi martiale si ces attentats continuent.



GUILLAUME CUNO, qui a été obligé d'abandonner le poste de chancelier d'Allemagne, à cause des grandes difficultés économiques et politiques dont souffre son pays.

COOPERATION A ORGANISER

Winnipeg. — Il est probable que le conseil administratif des fermiers du Manitoba va discuter, ici, cette semaine, les bases du projet de coopération pour la vente du blé. Les directeurs de l'association des fermiers du Manitoba ont été priés d'étudier aussitôt que possible leurs plans pour organiser un cartel provincial. C'est ce qu'on pourra lire dans le rapport du vice-président D.-C. McKenzie, de Brandon, à son retour de Regina, samedi.

Après avoir pris des renseignements, M. McKenzie a déclaré que le Manitoba devrait s'arranger pour émettre le pas avec l'Alberta et la Saskatchewan, dès que ces provinces auront terminé la mise à exécution de leur projet de coopération.

NOMMEE PROVINCIALE POUR LES ETATS-UNIS

(Du correspondant de la "Presse")

Marlboro, Mass. — Soeur Marie-Dorothée, religieuse de Sainte-Anne, du couvent de Sainte-Cunégonde, Montréal, vient d'être nommée provinciale des convents de cet ordre aux Etats-Unis, avec résidence à l'Académie Sainte-Anne de Marlboro, maison-mère pour les Etats-Unis.

A LA MEMOIRE DE Mgr DE MONTMORENCY-LAVAL

Paris. — En commémoration du sacre de M. François de Montmorency-Laval comme premier évêque de Québec et de la Nouvelle-France un office religieux a été célébré hier matin en l'église de St-Germain des Prés par Mgr Beaudrillart, vicaire général de Paris, assisté de Mgr Beaupin, chapelein honoraire de Québec, et de l'abbé Philippe Perrier, de Montréal. Le cérémonial s'est clôturé par la bénédiction aux mains de Mgr Beaudrillart, du monument de Mgr de Laval, mort en 1708.

ENNUI DE PRINCE

Wieringen, Hollande. — L'expédition aurait déclaré qu'il s'ennuie terriblement, en Hollande, et qu'il aimerait mieux aller travailler dans une fabrique des Etats-Unis, s'il le pouvait.

Cette reproduction de la page frontispice de La Presse du 17 mars 1923 nous fait penser qu'il y a 50 ans un magasin du nom de Sauvé Frères ouvrait ses portes. Aujourd'hui ce nom de commerce est devenu tellement connu qu'il est considéré comme désignant le plus important spécialiste de vêtements pour hommes et garçons au Canada.

1973 sera l'année des aubaines en or pour tous. Et, bien sûr, vous bénéficierez du même service courtois et de la même qualité de choix que par le passé.

1923 1973 Notre cinquantenaire...une année en OR pour VOUS.

SAUVÉ FRÈRES
(1923) LIMITEE

Le cauchemar d'un camionneur attaqué et volé par des bandits

Un camion transportant des cigarettes évaluées à environ \$40,000 a été volé, hier après-midi, à Sainte-Anne-de-Bellevue. Son conducteur, M. Normand Michaud, a subi un choc nerveux après avoir été enfermé durant deux heures et demie dans le coffre d'une auto, puis jeté dans un fossé.

Selon la police, le camion se dirigeait vers l'hôpital des Vétérans lorsqu'il a été attaqué. A un feu de circulation, un homme a ouvert la portière et est monté dans le camion où il a forcé M. Michaud à s'étendre sur la banquette. Puis, quelques rues plus loin, un autre individu est monté à bord.

Le conducteur a ensuite été ligoté et les bandits lui ont appliqué du ruban adhésif sur la bouche. A quelques milles de là, les bandits ont décidé de le jeter dans le coffre d'une automobile, dont il a finalement été tiré vers 15h30. Mais ce fut pour être précipité dans un fossé rempli d'eau en bordure du chemin Bella Vista, à Saint-Basile-le-Grand, sur la rive sud.

Une demi-heure plus tard, le conducteur a été retrouvé. Il n'était pas blessé.

Une enquête a été ouverte par la section des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec.

Vol de \$100,000 de bijoux chez un grossiste, dans le centre-ville

par Pierre OUMET

Des bijoux, évalués à plus de \$100,000, ont été volés, hier après-midi, dans un commerce de gros du centre-ville de Montréal, Orly Diamond.

Le grossiste, M. Alex Finkelstein, a été transporté à l'hôpital après qu'il eut été menotté et jeté face contre terre sur le plancher de son magasin, situé rue Stanley.

"C'était effrayant, a déclaré sa femme, Mme Nutzie Finkelstein. Mon mari était tellement énervé qu'on l'a conduit à l'hôpital pour qu'il subisse un cardiogramme. Lorsque je suis arrivée au bureau, à la fin de l'après-midi, l'un de mes fils, qui travaille pour notre entreprise, m'a dit qu'il était blanc comme un drap après le départ du bandit. L'une de ses mains était bleue. Mon mari est cardiaque."

"On a volé de l'or, des diamants, des montres, des bracelets, des pierres précieuses. J'étais à la maison quand cela s'est produit."

Un homme a été aperçu alors qu'il prenait la fuite avec un sac. Selon le sergent-détective André Brodeur, il s'agit d'un homme âgé d'environ 25 ans, portant des lunettes et des gants et dont il semble qu'on possède une bonne description.

"C'est la première fois que

cela nous arrive, a dit Mme Finkelstein, et j'espère bien que c'est la dernière. Tout ce que je souhaite maintenant, c'est de rentrer chez moi pour me reposer. Demain, nous tenterons de déterminer ce qui sera couvert par nos assurances et ce qui ne l'est pas."

Les Finkelstein étaient en affaires depuis 6 ans. Ils sont arrivés au pays où ils se sont installés avec leur famille de quatre enfants, il y a 13 ans.

Selon la police, un homme s'est présenté à la chambre 306 du 1410 Stanley vers 16 h et il a demandé à voir des bijoux. Il parlait français.

Comme M. Finkelstein ne comprenait pas, il a appelé son fils de 24 ans afin qu'il interprète les propos de ce client. Mais celui-ci avait déjà sorti un revolver, dont il menaçait les employés ahuris.

Il les a ensuite obligés à s'étendre par terre avant de les attacher ensemble et de les empêcher de crier en les bâillonnant avec du ruban adhésif.

Puis, le bandit a forcé le coffre où avaient été déposés des bijoux d'une valeur approximative de \$90,000. Selon M. Finkelstein, un deuxième individu attendait dans le corridor mais la police n'a pu confirmer cette version de

l'affaire. Pour le propriétaire d'Orly Diamond, le bandit a pris la fuite avec les trois quarts des bijoux de la compagnie.

M. Finkelstein a quitté l'hôpital au cours de la soirée. Une enquête a été ouverte par les sergents-détectives Jean-Luc Leblanc et André Brodeur de la Section des enquêtes criminelles.



IMMEUBLES

Une maison ou un terrain à vendre? Le meilleur endroit pour l'annoncer, c'est dans le groupe "100 - IMMEUBLES"

Composez **87-47-111**

Les petites annonces de **la presse**



Si le silence est d'or

Les projecteurs Kodak Carousel H sont de véritables trésors. Choisissez parmi six modèles sûrs et silencieux, tous dignes de la grande étiquette Carousel: • Alimentation par gravité • Télécommande • Grand chargeur 140 • Forme élégante • Gamme d'objectifs corrigés au chromatisme.

Consultez votre fournisseur photo car il en sait long sur la fameuse étiquette Carousel, particulièrement sur les modèles Kodak Carousel H. Et pour un prix très bas, profitez de la nouvelle façon silencieuse et sûre de projeter vos diapositives.

LES PROJECTEURS DE DIAPOSITIVES Kodak Carousel H

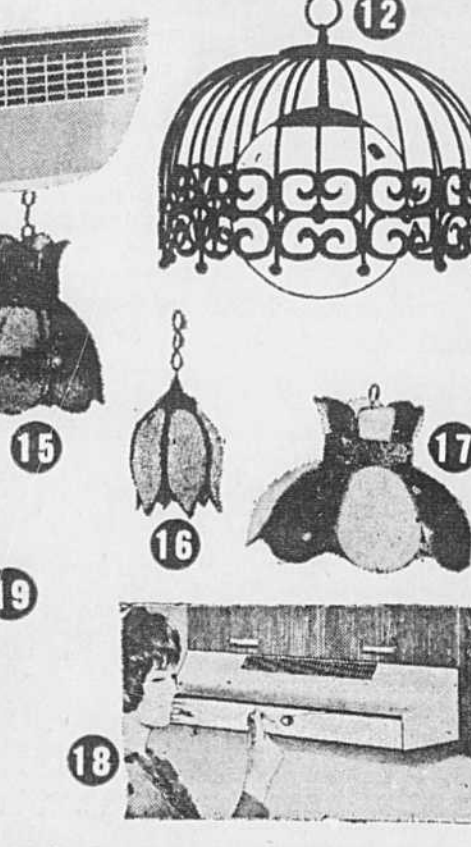
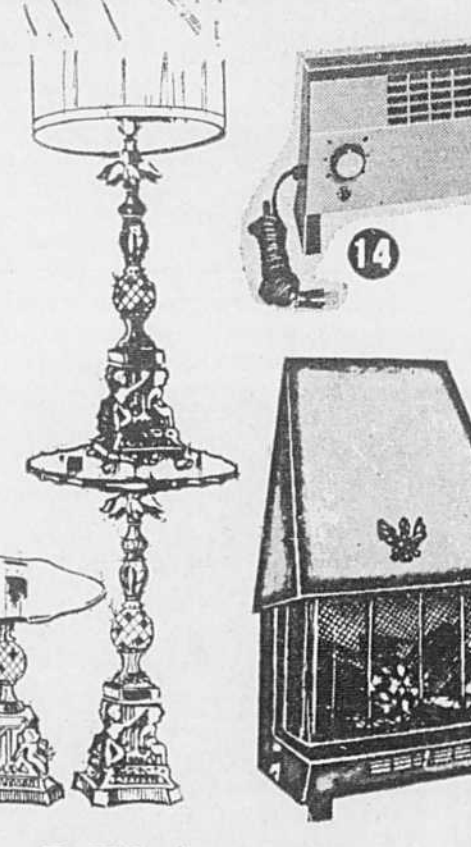
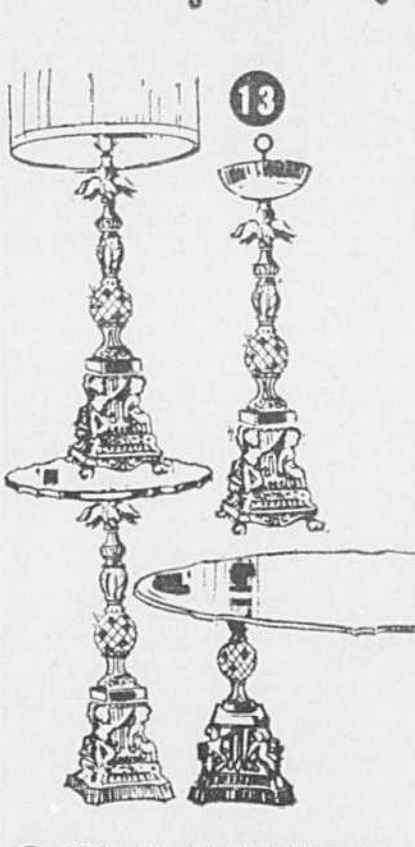
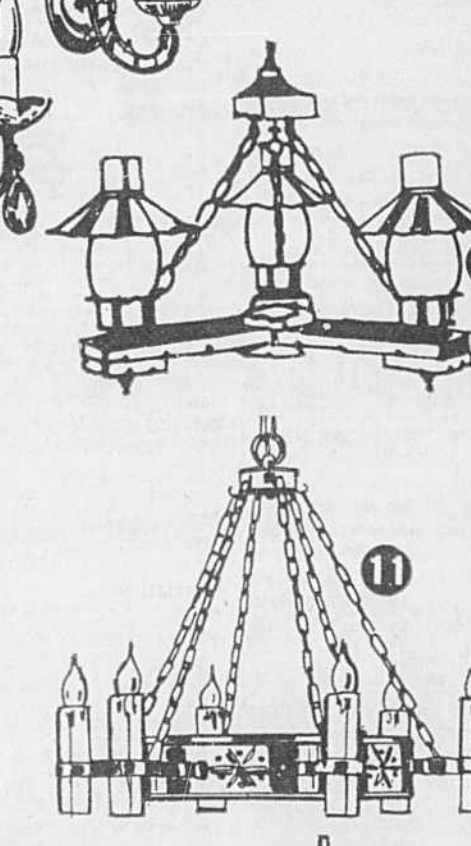
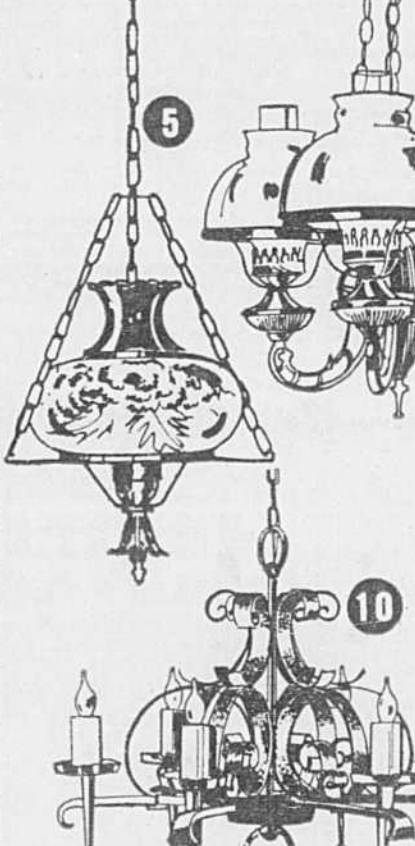
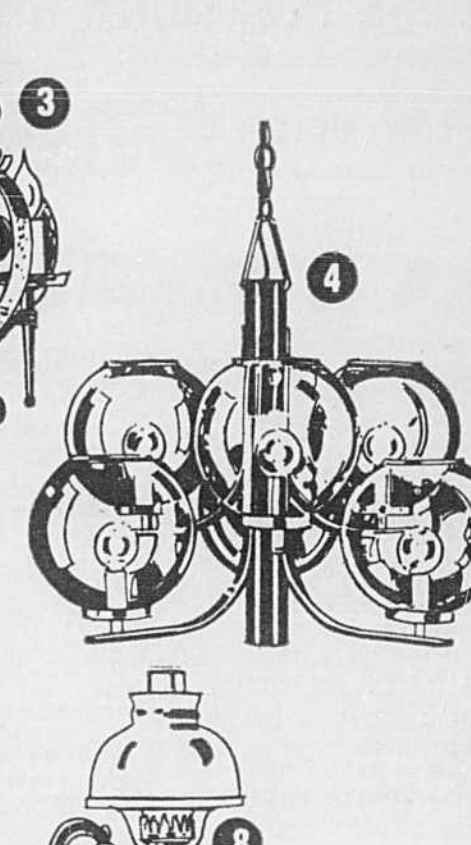
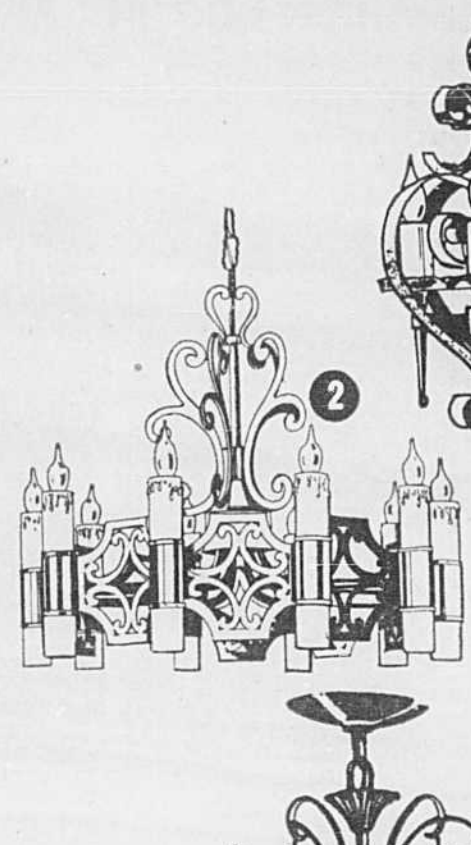
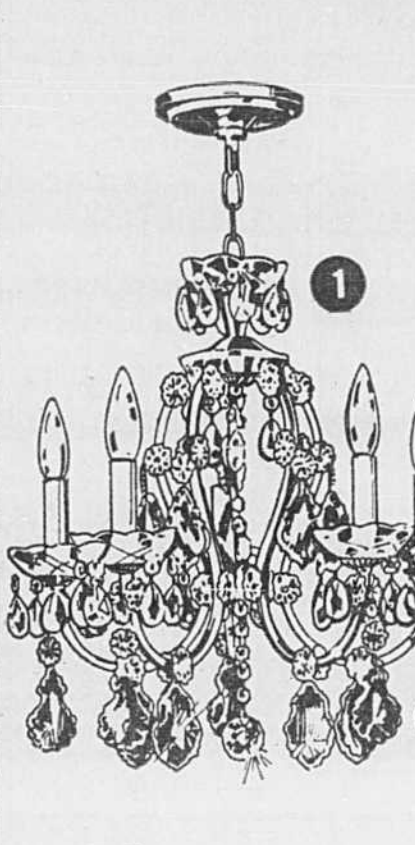
Kodak Canada Ltée
Toronto, Ontario
M6M 1V3



Un complément à votre décor à prix des plus avantageux



RENOUVELEZ
VOS
ABAT-JOUR
VASTE CHOIX
A BAS PRIX



1 1018 — Chandelier Marie Thérèse à cinq lumières. Diamètre 18", hauteur 18". Longueur hors tout 36". Lampe à base candelabre à cinq branches, peuvent recevoir jusqu'à 60x. Metal fini laiton satiné. **\$58³⁰** PRIX CLOVIS

2 P4393 — Fixture d'inspiration méditerranéenne. Fini noir et laiton antique. **\$114³⁰** PRIX CLOVIS

3 P3742 — Fixture fer forgé d'inspiration espagnole. **\$40⁷⁰** PRIX CLOVIS

4 P4055 — Fixture style moderne noir et chrome. Verre fumé. **\$93⁶⁰** PRIX CLOVIS

5 SW1209 — Ravissante lampe à chaînes à motifs de fleurs faits à la main sur du verre opalin, dôme de 14 po. **\$64⁹⁵** PRIX CLOVIS

6 P4565 — Fixture "Early American" fini bronze antique. **\$107⁶⁵** PRIX CLOVIS

7 1251B — Elegant lustre laiton et cristal à 5 lumières. Diamètre 18", hauteur 15". Longueur hors tout 33". **\$19⁹⁵** PRIX CLOVIS

8 P3865 — Fixture murale "Early American" fini bronze antique. **\$32⁶⁵** PRIX CLOVIS

9 1403 — Style colonial en bois de pin, globe de verre dépoli avec abat-jour de cuivre antique. **\$33⁵⁰** PRIX CLOVIS

10 P4174 — Chandelier de fer forgé fini noir, 6 lumières. **\$97²⁵** PRIX CLOVIS

11 P4241 — Fixture de style antique, 6 lumières fini laiton antique. **\$78⁴⁰** PRIX CLOVIS

12 P4111-31 — Fixture moderne metal noir, boule blanche. **\$39⁹⁵** PRIX CLOVIS. Aussi vert avacado ou or moisson

13 L'ensemble six morceaux comprend une table à café ovale 48" à dessus de marbre, deux tables de bout à dessus de marbre, deux lampes de table et un cendrier. **\$325⁰⁰**

14 Radiateurs électriques. Modèle de plinthe Mark c/Hot avec thermostat. Long. 36" 1000 watts. Long. 48" 1500 watts. **\$19⁵⁰** PRIX CLOVIS **\$22⁵⁰** PRIX CLOVIS

15 Tiffany. Choix de couleurs 113-58 — Diamètre 12". **\$59⁹⁵** PRIX CLOVIS

16 Tiffany. Choix de couleurs 112-58 — Diamètre 8". **\$34⁹⁵** PRIX CLOVIS

17 Tiffany. Choix de couleurs 106-58 — Diamètre 18". **\$69⁹⁵** PRIX CLOVIS

18 Foyer électrique Norglo — Le Norglo F2. Foyer électrique (de la série Acadian) se vend en deux modèles. 1500 watts. Couleur rouge mandarin. **\$89⁹⁵** PRIX CLOVIS

19 B3303 — Ventilateur de cuisine avec renvoi extérieur, 3 vitesses, 30 pouces de large, couleurs: cuivre antique, blanc, avacado. **\$49⁹⁵** PRIX CLOVIS

CLOVIS

LTÉE



6924, rue SAINT-HUBERT
276-2621

1126 est, rue MONT-ROYAL
527-1261

5001, rue WELLINGTON
766-4333

Le Conseil scolaire provisoire proteste contre l'ingérence de Québec

par **Lysiane GAGNON**

Un blâme à l'endroit du ministère de l'Éducation, l'adoption d'un budget qui s'établit pour l'instant à \$100,000, et la formation de comités d'études sur des questions d'intérêt commun comme l'enfance inadaptee, les milieux défavorisés, le transport scolaire ou l'éducation permanente... tel est le bilan de la courte séance qu'a tenue hier soir le Conseil scolaire provisoire de l'île de Montréal.

En une heure et demie, les 17 membres du conseil ont entériné, sans passion ni discussions, les recommandations du comité exécutif. Le climat était plus détendu qu'aux séances précédentes, et il n'y avait d'ailleurs à l'ordre du jour rien qui soit susceptible de déclencher des affrontements.

Tout le monde s'est entendu pour adresser une lettre de protestation au ministère de l'Éducation, qui, contrairement à la Loi 71 qui régit les pouvoirs du Conseil scolaire, serait en train de "superviser" lui-même le processus d'intégration du personnel dans les commissions scolaires qui sont en voie de fusionnement. La constitution de quatre nouvelles commissions scolaires sur l'île de Montréal pose en effet des problèmes de transfert de personnel, qu'il appartient, selon la loi, au Conseil scolaire de régler "en collaboration avec les comités d'implantations" desdites commissions scolaires. Or, le conseil scolaire proteste contre le fait qu'il soit tenu à l'écart de l'élaboration de ces plans d'intégration.

Budget: \$99,450

Le budget dont disposera d'ici au 1er juillet (alors que les nouveaux commissaires élus en juin entreront en fonction) le conseil scolaire provisoire s'établit à \$99,450, ce qui ne comprend pas les indemnités que recevront les membres et les substitués, dont le montant doit être prochainement fixé par le gouvernement. Les trois personnes qui assument, à titre provisoire et à mi-temps, la direction générale de l'organisme, recevront chacun un salaire de \$5,000 et l'on a prévu un montant de \$4,600 pour les "frais de voyage". L'ensemble de l'équipement (locaux, matériel de secrétariat, etc.) sera fourni au Conseil par la Commission des écoles catholiques de Montréal.

On a enfin vu naître, hier, toute une série de comités: un comité qui regroupera les présidents d'élection des huit commissions scolaires de l'île qui devra faire rapport au conseil des diverses étapes de cette grande opération (ce sera, en juin prochain, la première élection scolaire au suffrage universel sur l'île de

Montréal), un comité d'information qui coordonnera la publicité de l'élection scolaire, et deux comités regroupant respectivement les trésoriers et les directeurs généraux des commissions scolaires.

Trois comités s'occuperont d'amorcer, de concert avec les hauts fonctionnaires et les pédagogues spécialisés, l'étude de trois des principaux champs d'activité du conseil: l'enfance inadaptee et les milieux défavorisés (le relèvement des milieux scolaires défavorisés étant de par la loi une fonction obligatoire du Conseil), l'éducation des adultes et la formation professionnelle et le transport scolaire et l'équipement.

Le premier sera présidé par le président du Protestant School Board of Greater Montreal, M. Lawrence Patterson (entouré de Mme Lavoie-Roux et de M. Antonio Saia, de la CECM, et de Mme Barbara Davis qui représente les parents anglo-catholiques), le second sera animé par MM. André Gagnon (CECM) et Guy Durocher (LeRoyer), et le troisième, par MM. Pierre Gaston et Michael MacDonald (CECM).

Il va de soi que le but visé, dans chaque cas, est d'instituer des mécanismes de coordination entre les commissions scolaires, et, au besoin, des structures centralisées à l'échelle de l'île, surtout dans les cas où il faudrait regrouper les élèves (ce serait vraisemblablement nécessaire, par exemple, pour les demi-voyants ou certaines catégories d'enfants inadaptes qui, dans certains secteurs de l'île, se trouvent actuellement trop peu nombreux, isolés, et privés des services adéquats).

Le Conseil dispose pour l'instant des rapports extrêmement sommaires du défunt Conseil de coordination scolaire de l'île de Montréal, qui avant la Loi 71, a tenté d'établir un climat de concertation entre les commissions scolaires.

Le COCSIM s'est contenté dans l'ensemble d'identifier certains problèmes et de proposer des orientations assez larges, exception faite du rapport qui concerne l'enfance inadaptee et les milieux défavorisés, et qui contient, quant à lui, des recommandations un peu plus précises... comme la création d'un organisme central au niveau de l'île, qui assumerait la planification et la coordination des services scolaires aux enfants inadaptes et à ceux des milieux défavorisés (lesquels manifestent certains retards pédagogiques), l'établissement de services centralisés pour les catégories d'enfants isolés dans leurs commissions scolaires respectives, et la poursuite des étu-

des sur les principes qui doivent guider le relèvement

des zones scolaires défavorisées: cela comprend non seu-

lement la redistribution des ressources financières, mais

aussi des mécanismes de participation à divers ni-

veaux (le milieu, les parents, communautaire des écoles, le personnel, l'utilisation etc.).

"Il est si gentil...et cette musique..."



Là où l'on trouve l'introuvable

Ici, l'introuvable est monnaie courante et l'inhabituel est dans l'ordre des choses.

Promenez-vous dans l'ambiance de bazar du Viaduc: Vous y trouverez l'inhabituel, l'insolite, le hors-série, l'introuvable... de fait, c'est une expérience à vivre pour qui aime magasiner.

Vous trouverez des marchandises venant de plus de 22 pays, offertes dans de petites boutiques aux noms exotiques et évocateurs, comme Istanbul Express, le Persian Bazaar, le Mandarin, el Conquistador, le Dragon d'Or, Rio Grande, Perle d'Orient, Thailand Temple, Kali et Ponte Vecchio.

Il y en a 60, de ces boutiques où vous trouverez un choix complet des plus récentes créations de la mode... des bottes sur mesure, des lampes Tiffany, des jeux pour adultes, des verres-soleil Dior... Vous pouvez vous y faire coiffer en quelques instants, acheter une chaîne haute-fidélité ou même choisir un yacht de 40 pieds.

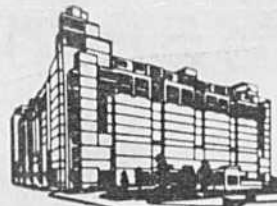
Et, s'il vous chante de faire une halte, vous savourerez un délicieux repas italien au Café Viadotto (à conseiller: Les

fettucinis aux palourdes!) et vous dégusterez votre vin préféré tout en observant le spectacle divers et changeant de la métropole.

Venez au Viaduc... c'est "In", excitant, différent... c'est une conception tout à fait unique.

Mais, dans le fond c'est bien ce que les Montréalais et les visiteurs attendent de la Place Bonaventure.

C'est près du Métro!



Place Bonaventure

Ce n'est pas seulement un des plus grands édifices au monde... c'est tout un monde dans un même édifice.



**VOICI UN
BON REMEDE
POUR VOTRE**

IMPÔT SUR LE REVENU

Il n'est pas besoin d'être sorcier pour résoudre vos problèmes de taxes. Voici le remède idéal. Quittez la maison à la première chance et confiez vos taxes à BLOCK. Vous épargnez du temps et des ennuis... et parfois davantage!

Déclarations complètes **\$5** et plus

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 350 succursales au pays

SUD-EST - 679-4370

2177 Chemin Chamblay (Longueuil)
303 Centre commercial Laurier (Saint-Lambert)
210 Saint-Jean (Longueuil)
3555 Boul. Taschereau (Saint-Hubert)
6670 Est rue Sherbrooke (pres Langueuil)
8928 Hochelaga (pres French)

LaSalle

210 Saint-Jean (Longueuil)
3555 Boul. Taschereau (Saint-Hubert)
1872 Boul. Labelle (Chomedey)
3735 Notre-Dame (pres Atwater)
1277 Schevchenko et Jean-Briant (LaSalle)

EST CENTRAL - 274-6603

5042 av. du Parc (pres Laurier)
3430 Bélanger (pres Saint-Michel)
5235 Bélanger (pres 42e)
8019 Saint-Hubert (pres Jarry)
6327 Papineau (pres Beauport)
4818 Saint-Denis (pres Gifford)
1332 est Ontario (pres Panet)
La Baie 4e étage, centre-ville
5623 Côte-des-Neiges (pres Chemin Sainte-Catherine)
1267 av. Greene (Westmount)

LAVAL-NORD - 747-1810

919 Décarie (ville Saint-Laurent)
9305 Boul. Pie-IX (pres Grandes-Prairies)
2484 Fleury (pres Papineau)
10593 Boul. Saint-Louis (pres Bourassa)
27 des Laurentides (Pres-Vieux)
4111 ouest Lévesque (Chomedey)
1877 Boul. Labelle (Chomedey)
10384 Lalande (Robbort)
La Baie 2e étage (Rockland)

Centre-ville, 3e étage
Rockland, Rez de chaussée
Oval, 2e étage
Centre Laval — Laval

OUEST - 486-1942

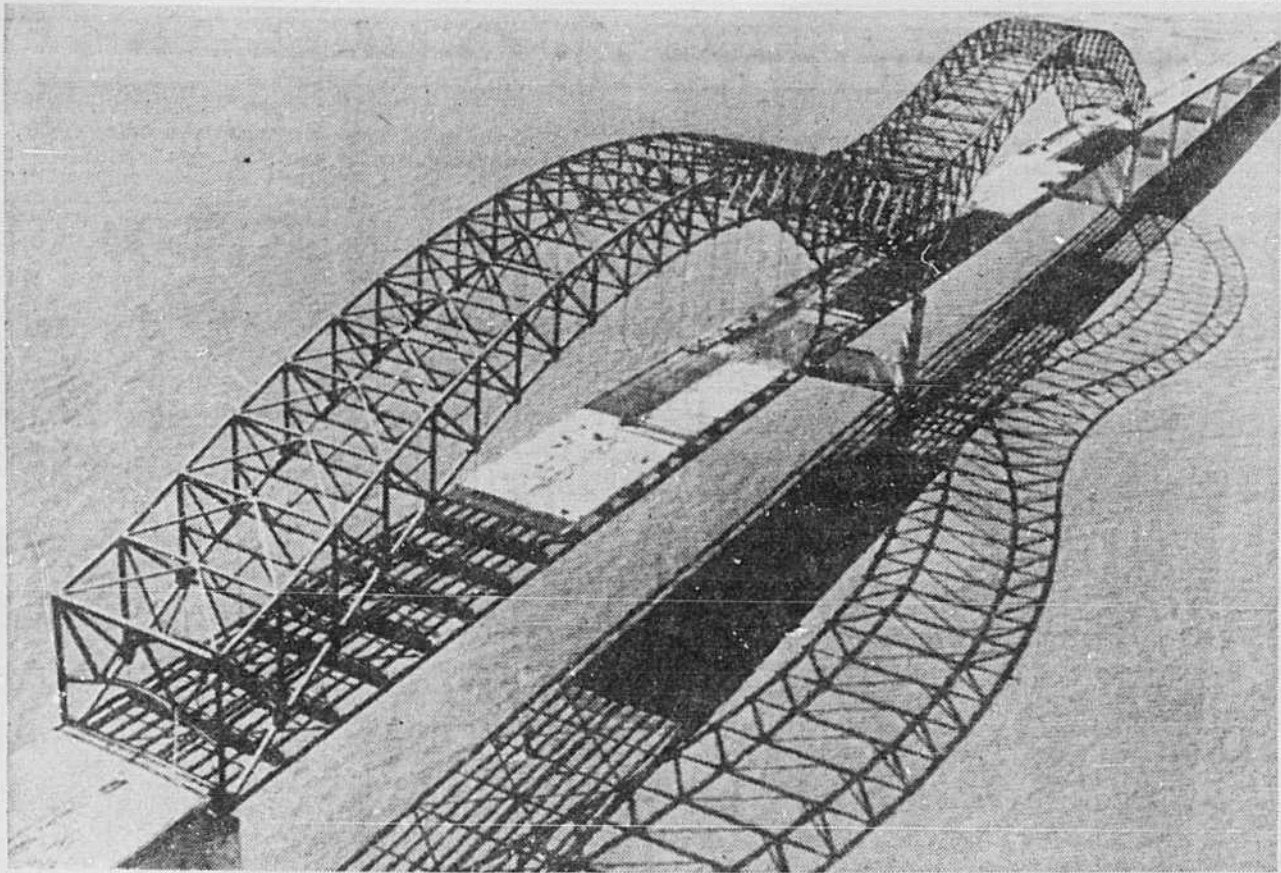
5785 ouest Sherbrooke (pres Melrose)
5210 Décarie (pres Isabelle)
3735 Notre-Dame (pres Atwater)
3645 Wellington (Verdun)
1783 Church (angle Laurier)
265 6e Avenue (Lachine)
1277 Schevchenko (ville LaSalle)
La Baie (Dorval)

119 d'Anjou, Châteauguay, Qué.
332 La Madone, Mont-Laurier

239 rue Saint-Jacques, Saint-Jean, Qué.
2005 Grouard, Saint-Hyacinthe, Qué.

**TOUS LES JOURS DE 9 h. A 9 h.
LE SAMEDI DE 9 h. A 5 h.**

RENDEZ-VOUS NON OBLIGATOIRES



Nouveau pont de \$50 millions

Les ouvriers ont commencé à installer le tablier du nouveau pont de \$50 millions qui enjambe le Mississippi, à la hauteur de Memphis, et la route pourrait être ouverte à la circulation automobile vers la fin de l'année. Le soleil montre bien sur l'eau la forme de la superstructure de l'ouvrage.

Les maires des conseils de comté dénoncent les lacunes du projet de loi-cadre d'urbanisme

par Florian BERNARD

La loi doit être observée par tout le monde, y compris ceux qui la rédigent. Le gouvernement n'a pas le droit, peu importe ses intentions, de déroger aux lois en vigueur, à moins de les amender ou de les abolir.

Selon le président de l'Union des Conseils de comté, M. Jean-Marie Moreau, maire de Verchères, le projet de loi-cadre d'urbanisme semble avoir été rédigé "par des gens qui ne connaissent pas le Code municipal".

Selon les articles 390 à 398 du Code, les conseils de comté ont présentement une juridiction conjointe avec les corporations locales en matière de construction, d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de zonage.

Par ailleurs, l'article 127 du projet de loi-cadre d'urbanisme les rayerait définitivement de la carte.

"Il est clair, selon le président Moreau, que ceci va directement à l'encontre du Code municipal ainsi que des revendications faites par les conseils de comté pour compléter et améliorer les pouvoirs qu'ils détiennent actuellement."

L'Union des conseils de comté s'en prend également aux pouvoirs absolus qui sont donnés au ministre des Affaires municipales en ce qui concerne le regroupement des municipalités.

L'article 13 du projet de loi prévoit que "le ministre peut, de sa propre initiative ou à la demande d'une ou de plusieurs municipalités, ordonner le regroupement de plusieurs municipalités aux fins de la confection d'un schéma d'aménagement de leur territoire".

A ce sujet, le président Moreau déclare: "Pourquoi utiliser une telle méthode qui s'inspire largement du processus prévu dans la Loi sur l'évaluation foncière, alors que les conseils de comté sont là avec leurs pouvoirs".

Effectivement, en vertu du Code municipal, les conseils de comté ont la juridiction voulue pour amorcer, suggérer, réaliser et concrétiser divers regroupements au niveau des régions.

Aucune consultation

Dans son mémoire envoyé à la commission parlementaire des Affaires

municipales, l'Union des conseils de comté se plaint de n'avoir pas été consultée, et ceci en dépit des promesses de l'ex-ministre, M. Maurice Tessier.

Pourtant, selon le président Moreau, on lit en page 4 de "Municipalité 73", bulletin d'information du ministère ce qui suit: "Cet avant-projet de loi, a dit le ministre Tessier, a fait l'objet de consultations aussi nombreuses que variées auprès des municipalités et des organismes spécialisés".

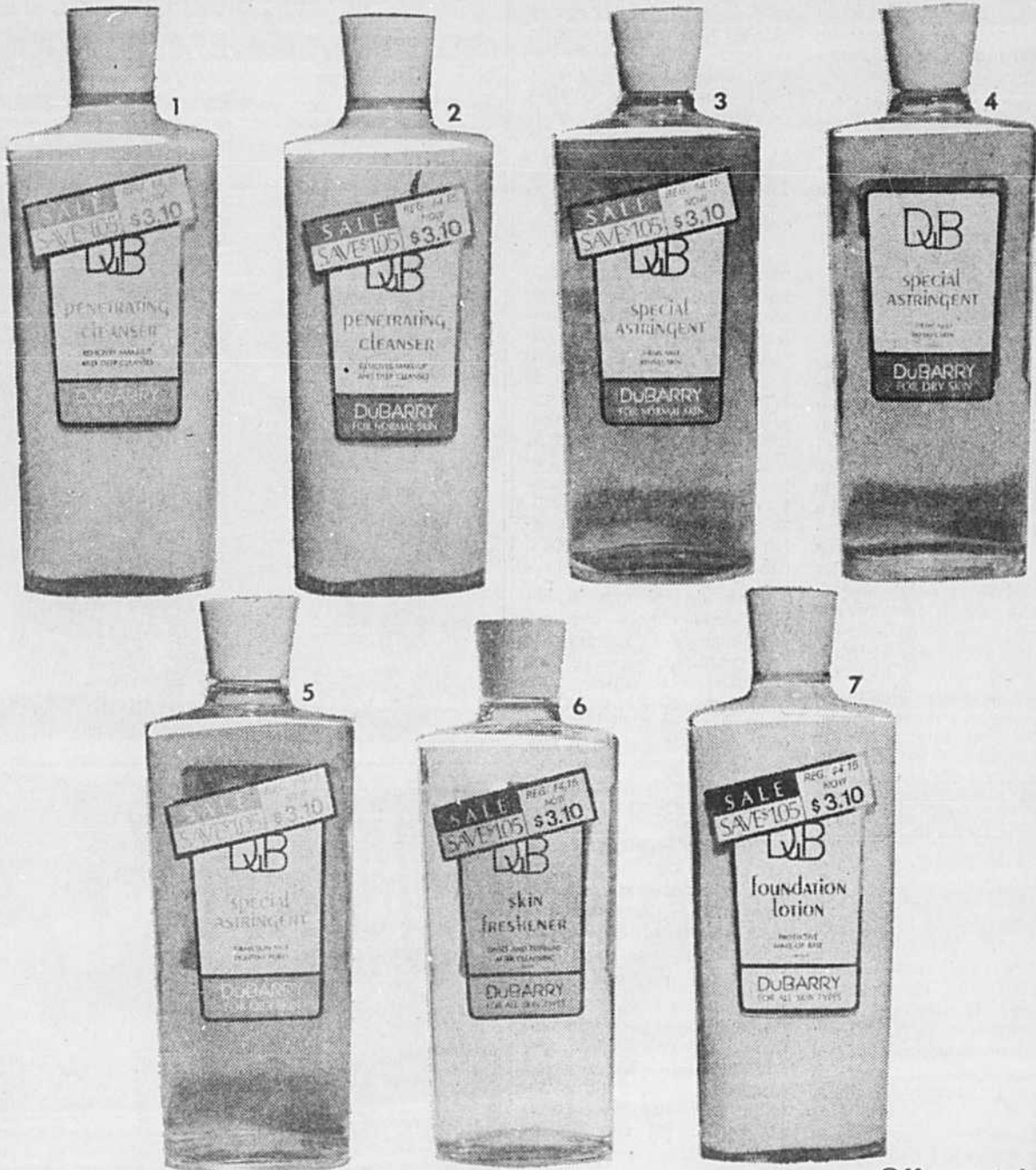
Le président Moreau déclare, à ce sujet: "Pourquoi avoir ignoré le travail qui se fait chez nous depuis près de cinq ans et qui est consigné dans les nombreux mémoires, dans les résolutions et même dans un schéma de loi".

L'Union des conseils de comté signale qu'elle ne s'oppose pas aux désirs que peut ressentir l'Etat de s'occuper des questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Toutefois, l'Union des conseils de comté déclare qu'elle ne veut pas être ignorée, comme cela se produit trop souvent, sauf lorsqu'il s'agit de payer l'addition de tous ces beaux projets.

Offre spéciale des grands formats DuBARRY

Faites-en provision au bas prix d'offre spéciale du fabricant! Pour une durée limitée seulement! Les produits de beauté hypo-allergènes DuBARRY vous aident à remettre votre peau en condition après l'hiver et à lui redonner un éclat de fraîcheur.



Offre spéciale du fabricant			
	PRIX COURANT		
1. "Penetrating Cleanser" pour peau grasse. Démaquille et nettoie en profondeur.	10 oz 4.15		3.10
2. "Penetrating Cleanser" pour peau normale. Démaquille et nettoie en profondeur	10 oz 4.15		3.10
3. "Spécial Astringent" pour peau normale. Aide à affiner et raffermir.	10 oz 4.15		3.10
4. "Spécial Astringent" pour peau sèche. Aide à affiner et raffermir.	10 oz 4.15		3.10
5. "Spécial Astringent" pour peau grasse. Aide à raffermir et resserrer les pores.	10 oz 4.15		3.10
6. "Skin Freshener" pour tous les types de peaux. Rafranchit après démaquillage.	10 oz 4.15		3.10
7. "Foundation Lotion" pour tous les types de peaux. Base de maquillage protectrice.	10 oz 4.15		3.10



8. "Moisture Petals" pour peau sèche. Sert de base protectrice.	4 oz 7.00	5.25
9. "Moisture Petals" pour peau normale. Sert de base protectrice.	4 oz 6.00	4.50
10. "Moisture Petals" pour peau grasse. Sert de base protectrice.	4 oz 6.00	4.50



11. "Cleansing Cream" pour peau sèche. Démaquille et nettoie en profondeur.	8 oz 4.50	3.35
12. "Crème Superbe" pour tous les types de peaux. Assouplit durant la nuit.	1 7/8 oz 3.50	2.60

Livraison des commandes de 3.00 et plus

Venez ou téléphonez **842-9211**
EATON Centre-ville (rez-de-chaussée) Anjou.
Pointe-Claire, Rayon 216

EATON



bonjour... bon matin!

YVES CORBEIL
de 5.30h à 9h am

CKLM RADIO
MONTREAL 1570



EN BREF...

Touristes canadiens surveillés par des gardes armés au Mexique

OTTAWA — L'ambassade mexicaine à Ottawa a envoyé un télégramme au ministère du Tourisme du Mexique, demandant la tenue d'une enquête sur des plaintes de touristes canadiens qui auraient été surveillés par des gardes armés dans un hôtel d'Acapulco.

L'ambassadeur, M. Rafael Urdaneta, a précisé qu'il

avait envoyé le télégramme lundi matin et qu'il attendait une réponse aujourd'hui.

Une quarantaine de touristes arrivés samedi à Toronto ont affirmé qu'ils avaient été confinés dans leur hôtel par des policiers armés jusqu'à ce qu'ils aient signé des déclarations attestant qu'ils avaient payé avant leur départ une agence de voyages torontoise qui avait organisé leur périple.

Après avoir signé le document, les touristes ont été autorisés à prendre l'avion de retour.

Ottawa demande la libération d'un Canadien détenu à Cuba

OTTAWA — Une délégation canadienne s'est rendue à Cuba la semaine dernière afin de tenter d'obtenir la libération d'un Canadien, purgeant une peine de prison depuis 10 ans, a révélé hier aux Communes le ministre des Affaires extérieures M. Mitchell Sharp.

Répondant à M. Tomm Cossitt (PC-Leeds), il a déclaré que la délégation avait demandé la mise en liberté de M. Ronald Patrick Lippert, emprisonné en rapport avec le trafic d'armes.

M. Sharp a révélé qu'il n'avait pas encore le résultat des pourparlers mais il a ajouté que le Canada avait demandé la libération de Lippert plusieurs fois par année.

Les édifices de la Gendarmerie porteront une affiche anglaise

OTTAWA — Après des entretiens avec les procureurs généraux des provinces, le gouvernement a décidé que les édifices de la Gendarmerie du Canada porteront une affiche disant: "Royal Canadian Mounted Police". Les autos de la gendarmerie porteront les lettres RCMP.

En français, le nom sera Gendarmerie royale du Canada et les initiales seront GRC.

Hausse sensible des maladies vénériennes en Ontario

TORONTO — De nouvelles techniques d'information ont révélé "une augmentation sensible" du nombre de maladies vénériennes enregistrées en Ontario en 1972, a déclaré hier le ministre de la Santé, M. Richard Potter.

M. Potter a fourni des chiffres montrant que les cas connus de gonorrhée sont passés de 8,801 en 1971 à 13,746

en 1972, tandis que les cas de syphilis s'élevaient à 1,611 au lieu de 777.

La hausse des chiffres fait suite à des changements apportés à la loi sur la prévention des maladies vénériennes qui permettent aux médecins de rapporter tous les cas directement aux responsables régionaux de la Santé.

Congrès des créditistes de l'Ouest canadien à Calgary

OTTAWA — Les candidats battus aux élections du 30 octobre et les membres du Crédit social des quatre provinces de l'Ouest et des Prairies se réuniront en fin de semaine à Calgary pour discuter du programme politique et de l'organisation du parti.

Trois députés doivent se rendre aux assises: MM. Gilbert Rondeau, député de Shefford et président national, René Matte et Gilles Caouette, respectivement députés de Champlain et de Charlevoix.

Un dîner-bénéfice aura lieu samedi soir. Le parti de M. Réal Caouette a présenté 57 candidats dans ces provinces aux dernières élections sans réussir à en faire élire un seul.

EATON



La mode pour enfants à prix très spéciaux



Manteaux, pantalons, chemises, jupes à la mode des jeunes. A prix spéciaux!

1. Veste pour fillettes

Modèle chemisier en tricot nylon et acrylique à carreaux. Col, poignets, poches et patte à boutons pressions en tricot denim contrastant. Rouge/blanc ou bleu roi/blanc. Tailles 4, 5, 6 ou 6x.

Prix spécial

7.97

2. Pantalons amples pour filles

Revers, glissière devant, 2 poches derrière, plis cousus, taille élastique revêtue. Tricot denim nylon et acrylique rouge ou bleu roi. Tailles 4, 5, 6 ou 6x.

5.47

3. Chemise habillée pour garçons

En polyester et coton sans repassage; col à pointes; manches bouffantes avec poignet 2 boutons; se lave et se sèche à la machine. Marine, cramoisi, ton or ou blanc. Tailles 4, 5, 6 ou 6x. 3.17 ch. 2 pour

6.27

4. Pantalons pour garçons

Pantalons amples en polyester et coton lavable à la machine; revers, taille élastique derrière, glissière devant, passants de ceinture, poches-appliques, motifs écossais et à carreaux variés. Tailles 4, 5, 6 ou 6x. 4.37 ch. 2 pour

8.67

5. Imperméables caoutchoutés

Imperméable à glissière, en rayonne tissée popeline sur caoutchouc épais avec coutures contrastantes décoratives. Capuchon à cordon coulissant; manches raglan; dessous des bras aéré; grandes poches-appliques; se lave à l'éponge. Tailles 3, 4, 5, 6 ou 6x. 6. Pour filles; rouge/rouge ou violet/mauve. 5. Pour garçons; marine/bleu pâle ou brun/beige.

Prix spécial

3.47 ch.

7. Ensemble lavable à la machine

Confortable et chaud pour les enfants; en nylon imperméable doublé de coton brosse; veste avec capuchon à cordon coulissant et glissière devant; pantalons à jambes évasées. Marine ou rouge avec garniture contrastante. Tailles 2, 3 ou 3x. 1 ens. 2 pièces

4.97

8. Monocorps pour filles

Tricot de nylon et polyester à carreaux rouge/blanc ou bleu royal/blanc. Carreaux en angle aux revers et au col en pointes; glissière devant, manches courtes, boutons pressions à l'entre-jambe, jambes élastiques. 4, 5, 6 ou 6x.

3.97

9. Jupe en tricot

Tricot denim en acrylique et coton. Taille élastique dissimulée. Rouge ou bleu roi. Tailles 4, 5, 6 ou 6x.

3.97

Prix spécial! Manteaux beau-temps-mauvais-temps pour le printemps! Attrayants et bon marché

Prix spécial 12.99 ch.

A. Modèle empire

Coutures contrastantes; boutonnage droit; doublure en acétate; tout coton fini à l'épreuve de l'eau. Bleu roi, rouge ou vert pomme. Tailles: 7 à 14.

B. Modèle classique

Boutonnage croisé; manches raglan; ceinture nouée; coutures contrastantes; doublure en acétate; tout coton fini à l'épreuve de l'eau. Marine ou rouge. Tailles: 7 à 14.

Eaton Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 211

Rendez-vous ou téléphonez. 842-9211

Eaton Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 210.

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 A 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 A 21 H — SAMEDI DE 9 H A 17 H — LE STANDARD OUVRE A 8 H 30, 842-9211

Des électeurs du député Rolland Comtois ne peuvent se faire expliquer la nouvelle Loi de l'assurance-chômage... parce qu'il n'était pas là!

par Pierre-Paul GAGNE

Ils sont 23 dans la salle paroissiale. Tous sont des citoyens de Sainte-Thérèse en chômage depuis plusieurs mois.

Ils attendent leur député fédéral, M. Rolland Comtois, à qui ils ont envoyé deux invitations pour qu'il vienne leur expliquer les modalités de la nouvelle Loi sur l'assurance-chômage. Comme celui-ci n'arrive pas, ils décident de commencer l'assemblée sans attendre davantage.

"Qu'est-ce qui va nous arriver, si le

nouveau bill est adopté", demande une femme d'environ quarante ans.

"Je l'sais pas trop, lui répond son voisin, mais ce qui est certain, c'est que ça nous aidera pas."

"Comme ça, il faudrait empêcher que le bill passe?"

"Oui, parce qu'il paraît que ça va être pire pour nous autres avec ce bill-là qu'avec la loi qu'on a présentement."

Or, l'actuelle Loi de l'assurance-chômage ne leur plaît déjà pas tellement. Chacun raconte ses démêlés avec des

fonctionnaires de la Commission d'assurance-chômage.

Madame X téléphone régulièrement depuis 16 semaines aux bureaux de la Commission voulant savoir pourquoi elle ne reçoit plus ses prestations d'assurance-chômage. Chaque fois on lui répond avec une régularité désarmante que son dossier est en ordre et qu'elle recevra ses chèques sous peu.

Madame Y a été "coupée" parce qu'elle a refusé de chercher du travail à Montréal. C'est à une trentaine de milles de chez elle, et elle n'a pas

d'automobile.

Quant à Monsieur Z, il a effectué cinq visites aux bureaux de l'assurance-chômage situés à Saint-Jérôme, et on n'a toujours pas réussi à lui trouver un emploi convenable. Evidemment, on ne lui a pas encore envoyé de prestations.

"Comme ça, notre situation va être encore pire avec la nouvelle loi?"

"Il paraît que oui, mais on pourrait en être certains si Comtois arrivait."

"Comment ça se fait qu'il ne soit pas encore ici?"

"Voyons donc, à présent qu'il a été élu, tu sais bien qu'il se 'fiche' de nous autres comme de l'an quarante. La nouvelle loi, fais-toi pas d'illusions, elle n'est pas faite pour nous favoriser. C'est encore les petits qui vont payer, les petits comme nous autres qui ont réellement besoin de l'assurance-chômage. Les fraudeurs, les seuls dont on parle dans les journaux, ils vont encore s'en sortir. Nous autres, on connaît pas ça les lois; les députés et les fonctionnaires, y peuvent nous tromper comme ils veulent.

Nous autres, on n'a jamais raison; quand ça se produit, par contre, ils mettent ça sur le dos des machines."

Une femme intervient: "Mais vous, monsieur de LA PRESSE, pouvez-vous dire au député Comtois dans votre journal qu'on aurait aimé ça qu'il s'occupe de nous autres, même si nous ne sommes pas ses électeurs les plus riches?"

"Qu'est-ce que vous auriez aimé qu'il fasse pour vous autres?"

"Qu'il vienne nous expliquer la nouvelle loi..."

Comment vivre sans souci

au printemps en

«Fortrel» lavable de PARIS STAR

Un printemps nouveau. Une mode nouvelle. Les éléments interchangeables de PARIS STAR sont bien coupés en «Fortrel» d'entretien facile, lavable machine et indeformable. Y a-t-il meilleur moyen d'être à la mode pour le prix? Tailles 38 à 44. Marine, rouge, vert, blanc sauf indication contraire.

Veste sans manche à boutonnage devant, encolure gilet, deux poches plaquées et martingale.	20 ⁰⁰
Pantalon à revers assorti, à taille élastique.	19 ⁰⁰
Chemisier imprimé avec poignet à revers et col à pointes. Marine/blanc, rouge/blanc, vert/blanc.	18 ⁰⁰
Blazer à un seul bouton et deux poches plaquées.	26 ⁰⁰
Jupe evasée assortie, sur bande de taille élastique extra plate.	17 ⁰⁰
Chandail côtelé, manches courtes en 'Fortrel' polyester.	11 ⁰⁰
Veste à carreaux-fenêtre et manches courtes avec revers. Ceinture à boucle, deux poches plaquées.	26 ⁰⁰
Pantalon à revers assorti avec large bande de taille élastique.	20 ⁰⁰

Chacun en marine/blanc, rouge/blanc ou vert/blanc.

Achats en personne seulement

EATON Centre-ville (troisième étage) Anjou, Pointe-Claire — Rayon 446



BUSTER BROWN, le spécialiste des souliers d'enfants, présente sa collection du printemps

- 1) Candy:** Sandale à talon-lanière et courroie au cou-de-pied, avec découpes à l'empigne. En cuir verni noir ou blanc, 12 1/2 à 4 et demi-pointures, largeur D seulement, **13.00**
- 2) Smiley:** Chaussure en suède avec motif «sourire» côté extérieur pour fillettes. Agencement en suède ton chamois et bleu, brun et rouge; 5 à 8, largeur C ou E, **10.00**; 8 1/2 à 12, largeur B ou D, **11.00**; 12 1/2 à 4, largeur B ou D, **12.00**
- 3) Imp:** Modèle habillé avec courroie réglable au cou-de-pied, pour fillettes. En cuir verni noir ou veau blanc, 5 à 8 et demi-pointures, largeur C ou D, **10.00**

- 4) Right-On:** Genre oxford avec applique au bout pour garçonnets. Chevreau de couleur pépète d'or, bleu et bourgogne. 12 1/2 à 3 et demi-pointures, **13.00**; 3 1/2 à 6, **15.00**, largeur C ou D.
- 5) Cindy:** Escarpin à laçage sur petit talon, avec côtés ouverts. En cuir verni froissé blanc, rouge ou noir. 5 à 8 et demi-pointures, largeur C ou E, **10.00**; en noir ou blanc, 8 1/2 à 12 et demi-pointures, **12.00**; 12 1/2 à 4, **13.00**

Venez ou téléphonez **842-9211**

EATON

EATON Centre-ville (deuxième étage), Anjou, Pointe-Claire — Rayon 239

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 A 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 A 21 H — SAMEDI DE 9 H A 17 H — LE STANDARD OUVRE A 8 H 30, 842-9211

Le ministre Choquette souhaite une reprise plus efficace des travaux de la Commission d'enquête sur le crime organisé

Au terme d'un débat-midi avec les étudiants du Cégep Vanier à Saint-Laurent, le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a précisé, hier, ses intentions concernant les malaises internes qui ralentissent les travaux de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé.

Il a déjà entrepris et poursuivra cette semaine des consultations avec

les principaux intéressés de l'Unité en vue d'une identification plus éclairée des problèmes, a-t-il déclaré.

Selon le ministre Choquette, il s'agit essentiellement d'éliminer dans un premier temps les sources de conflits de personnalités, puis d'élaborer une meilleure définition des lignes d'autorités.

Après une légère restructuration, le ministre de la Justice espère une re-

prise plus efficace des travaux de l'enquête sur le crime organisé.

Pour l'instant, il fait valoir que les quelque 30 contestations en cour d'Appel constituent la preuve que l'enquête sur le crime organisé inquiète considérablement le monde interlope, "fait peur" et commence à donner des résultats.

Enfin, le ministre Choquette prédit que l'efficacité de l'Unité spéciale

d'enquête et la reprise des audiences de la Commission permettront d'entendre des témoignages et d'étaler des preuves des plus accablantes.

Pendant le débat, Me Choquette fut amené à traiter d'une vingtaine de questions d'actualité dont l'acquittement de Jacques Rose, l'incarcération des chefs syndicaux, le mode de nomination des juges, le rapport Gendron, les conflits opposant les ensei-

gnants au ministère de l'Éducation, du Conseil de sécurité de la Communauté urbaine de Montréal, du tribunal des petites créances et de l'entraînement des policiers.

L'auditoire majoritairement anglophone a semblé particulièrement préoccupé par l'acharnement de la justice à l'égard de Jacques Rose et par la sauvegarde de la langue française.

Concernant le mode de nomination des juges, le ministre de la Justice, tout en reconnaissant que le présent système n'est pas parfait, soutient que le système judiciaire est complètement indépendant du politique.

Néanmoins, Me Choquette a indiqué que des changements importants seront apportés dès cette année au système en vigueur.



À prix spécial! J. P. Stevens vous propose la couleur dans ces ensembles en percale sans repassage

Mettez de la couleur dans votre chambre et votre salle de bains avec ces ensembles "Elegante" de draps et serviettes de J. P. Stevens. Des imprimés floraux assortis qui s'harmoniseront bien à votre décor. Les serviettes à franges sont en luxueux coton rasé. Les draps sont en coton et polyester sans repassage tissés à 180 fils au pouce carré. Choix de trois tons predominants: blanc os, jaune ou bleu. Colorez votre décor en profitant de cette aubaine.

Format	Droit	Emboitant	Prix spécial
Jumeaux	72" x 104"	39" x 75"	7⁹⁹ ch.
Double	81" x 104"	54" x 76"	9⁴⁹ ch.
Grand format	90" x 115"	60" x 80"	12⁹⁹ ch.
Très grand format	108" x 115"	78" x 80"	15⁹⁹ ch.
Taies d'oreiller		42" x 36"	4⁹⁹ paire
Grandes taies d'oreiller		42" x 46"	5⁹⁹ paire
Serviette de bain		24" x 44"	3⁹⁹ ch.
Serviette à mains		16" x 26"	2⁴⁹ ch.
Débarbouillette		12" x 12"	1⁰⁹ ch.

EATON centre-ville (cinquième étage),
Anjou, Pointe-Claire — Rayons 236-436



Payez-vous l'élégance de l'argent plaqué en profitant de ces prix spéciaux!

Lipman Brothers vous offrent le fini argenté qui demeure présent sur toutes les belles tables. C'est le genre de présent que tout le monde apprécie. Profitez maintenant de ces bas prix pour vos amis et vous-mêmes.

Prix spécial
5⁰⁰

Coupe à vin plaquée argent

Une coupe étincelante au riche fini satiné. Environ 5" de hauteur.

Prix spécial
10⁰⁰

Plateau plaqué argent

Un élégant plateau avec un attrayant motif travaillé au centre. 3 pieds sphériques; environ 12" de diamètre.

Venez ou téléphonez

842-9211

Livraison des commandes de 3.00 et plus

EATON Centre-ville (rez-de-chaussée),
Anjou, Pointe-Claire — Rayon 515

EATON

Aubaines
au
niveau
du

MÉTRO

EATON

CENTRE-VILLE, AUSSI à POINTE-CLAIRE et ANJOU



CHAUSSURES DE CUIR JOHN WHITE POUR HOMMES

Prix special

14.99

la paire

Chaussures de qualité importées d'Angleterre et aseptisées pour une fraîcheur hygiénique durable. Pointures 7 à 11.

1. Oxford façon Balmoral 6-oeillets. Semelle synthétique, trépointe Goodyear et talon caoutchouc. Noir seulement. Largeur D.
2. Blucher 3-oeillets. Empeigne de cuir grenu. Semelle synthétique et talon caoutchouc. Pointures 7 à 11 en brun. Largeur E seulement.
3. Brogue à languette montante. Empeigne de cuir grainé, semelle synthétique, trépointe Goodyear et talon caoutchouc. Brun seulement. Largeur D.

Eaton Centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Clare. Rayon 937

Rendez-vous ou téléphonez 842-9211

**A PRIX MODIQUE
BOTTES POUR DAMES
ET ADOLESCENTES**

8.99

paire

Bottes confortables et élégantes en vinyle extensible. Glissière latérale, semelle crantée synthétique. Blanc ou noir. Pointures complètes 6 à 10.

Eaton Centre-ville (niveau du métro),
Anjou, Pointe-Clare. Rayon 939

Eaton est juste au bout du fil
842-9211



**FAITES PROVISION À BON COMPTE DE
CES PRODUITS SANTÉ-BEAUTÉ AUX ÉTIQUETTES RECONNUES**



**CONDITIONNEUR
CLAIROL**

Prix special

1.66

flacon de 8 oz

Très effica-

ce pour

cheveux

longs.



**PAPIERS-
MOUCHOIRS
KLEENEX**

Prix special

.99

3 boîtes de 200

Double,

absorbant

et doux.



**FIXATIF
ADORN**

Prix special

1.75

13 oz

Formule
pour che-
veux nor-
maux ou
rebelles.



DÉSODORISANT BAN

À bille

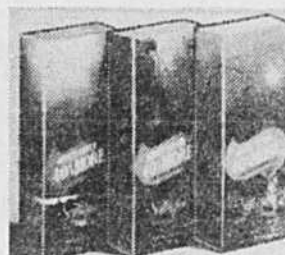
Prix special

1.50

pour 2 flacons 1 oz

Confère une protection du-

rabie.



**HUILE DE BAIN
SOFTIQUE**

Prix special

1.99

flacon 5 oz

La douceur d'un bain de

tout repos.



**DRISTAN POUR LES VOIES
RESPIRATOIRES**

Prix special

.99

En aérosol 15cc ou en for-

mat de 24 tablettes.



**DÉSODORISANT
F.D.S.**

Prix special

1.20

aérosol 3 oz

Pour l'hygiène féminine.



**FIXATIF
MISS ALBERTO V05**

Prix special

1.75

13 oz

Nouveau! Aux effluves natu-

rels d'herbes.



**LAIT DE MAGNÉSIE
PHILLIPS**

Prix special

.85

Flacon de 12 oz ou format

de 100 tablettes.



**SHAMPOOING COLORANT
MISS CLAIROL**

Prix special

1.39

Protège vos cheveux tout en

leur donnant une teinte ri-

che.



**SHAMPOOING OU
CRÈME RINÇAGE V05**

Prix special

1.15

flacon 15.5 oz

Vos cheveux méritent l'at-

tention des produits Alber-



**DENTIFRICE
CLOSE-UP**

Prix special

.80

tube

Dentifrice qui sert égale-

ment de rince-bouche.



**RINCE-BOUCHE
NOXZEMA**

Prix special

.65

flacon 19 oz

Combat les bactéries et

rafraîchit.



**CRÈME-RINÇAGE
JOHNSON'S**

Prix special

1.17

flacon 12 oz

Aide à démêler et à placer

les cheveux.



**SHAMPOOING
Protein 21**

Prix Special

1.21

flacon 7 oz

Pour cheveux secs, normaux

ou gras.



**DÉSODORISANT
GILLETTE SOFT & DRI**

Prix special

1.15

aérosol 5 oz

Formule spéciale qui ne

cause pas d'irritations.



**MOUSSE-RASAGE
NOXZEMA**

Prix special

.89

12 oz

Adoucit la barbe pour un

rasage de plus près.



**LAMES DE RASOIR
GILLETTE**

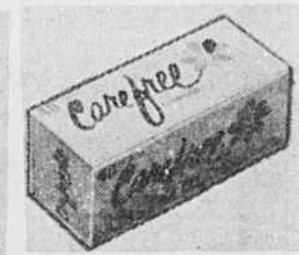
Prix special

1.09

paquet de 10

Acier inoxydable pour raser

sans irriter.



**TAMPONS HYGIÉNIQUES
CAREFREE**

Prix special

1.49

boîte de 40

Format ordinaire ou super.



**PAPIER HYGIÉNIQUE
LADY FAIR EATON**

Prix special

.99

pour 2 paquets

Chaque paquet de 4 rou-

leaux. 1 pli. Blanc seule-

ment.



**CRÈME-RINÇAGE
TAME**

Prix special

.95

flacon de 8 oz

Aide à placer les cheveux et

à les garder sains.



**LAIT CONDITIONNEUR
NIVEA**

Prix special

1.19

flacon 6 oz

Lotion qui adoucit et assu-

plit l'épiderme.



**DIACHYLONS
CURAD**

Prix special

.99

boîte de 100

Coussinet Telfa qui ne colle

pas à la plaie.

Achats en personne seulement

Eaton Centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Clare. Rayon 912

Centre-ville
Le paradis du magasinage à Montréal.
Angle Ste-Catherine et Université.

Magasins de banlieue
Centres d'achats Anjou et Pointe-Clare.
Facilement accessibles pour la banlieue.

Magasin-entrepôt
4505 rue Hickmore. L'endroit où fureter
pour trouver à coup sûr de vraies aubaines.

Soldes EATON
Coin des aubaines. Au centre d'achats
Maisonnette, 2983, rue Sherbrooke est.

Heures d'ouverture EATON:
Lundi, mardi, mercredi de 9H 30 à 18H -
Jeudi et vendredi de 9H 30 à 21H -
Samedi de 9H à 17H.

CONSEILS-PILOTE

Messieurs, Eaton est continuellement à l'affût des nouvelles tendances de la mode et de ses accessoires-beauté. Ces quelques lignes seront pour vous un guide précieux qui vous permettra de dominer la scène de la mode.

PARLONS RASAGE: la répétition quotidienne d'irritations sérieuses causées par le rasage est un signe évident de négligence ou de maladresse. Analysez bien votre façon de procéder. Votre rasoir suit-il l'angle de votre visage? Faites l'essai d'un rasoir muni d'un cadran sélecteur qui vous aidera à déterminer les différentes positions qu'exige votre barbe. Il est possible également que vous soyez allergique à votre crème-rasage. Essayez alors une crème médicamenteuse ou toute autre crème qui n'est pas mousse. Saviez-vous que votre rasoir est un agent de germes et qu'il peut facilement vous infecter? Nous vous conseillons de le nettoyer régulièrement avec un antiseptique (un rince-bouche convient) en le frottant avec une vieille brosse à dents.

Utilisez un astringent ou une lotion après-rasage pour refermer les pores de la peau et enlever ce qui reste de la crème-rasage. Il est préférable d'employer un astringent ou un rince-bouche inodore.

TUYAUX: voici le secret d'un rasage net et de près; utilisez beaucoup d'eau chaude pour mieux attendrir votre barbe. C'est pourquoi nous soutenons que le moment qui suit la douche est idéal à un bon rasage. N'asséchez pas votre barbe et appliquez-y pour quelques secondes une crème-rasage, de préférence une crème-mousse puisque les crèmes épaisses bloquent le rasoir. Procurez-vous un miroir grossissant pour mieux suivre le bon fonctionnement du rasoir. Et allez-y doucement et régulièrement. Terminez avec la lèvre supérieure et le menton; ces parties s'assouplissent lentement. Rincez votre visage à l'eau tiède, ensuite à l'eau froide pour refermer les pores de la peau. Le rasoir doit être rincé à l'eau chaude et tout simplement le secouer pour retirer l'eau; ne jamais l'essuyer.

RASOIRS ÉLECTRIQUES: lavez, rincez et asséchez votre visage. Employez une lotion avant-rasage spéciale qui lubrifie la peau. Placez les têtes à plat sur votre visage, allez-y doucement et régulièrement. Étirez la peau pour atteindre les parties les plus difficiles à rejoindre et rasez délicatement. Bien rincer votre visage à l'eau fraîche (sans savon) et frottez avec une lotion après-rasage.

BARBE: lavez votre barbe avec un shampoing doux chaque fois que vous prenez un bain ou une douche. Utilisez le sèche-cheveux et assurez-vous que la peau est sèche en dessous. Peignez et brossez immédiatement. Vérifiez avec vos doigts et non avec un peigne si la barbe est bien défilée. Pour retoucher la coupe; passez un peigne et coupez les bouts qui restent sur le peigne. Ne jamais retoucher une barbe humide puisqu'en séchant elle prendra une autre apparence. Il est à conseiller de garder la ligne naturelle de la pousse; ça vous évitera des retouches quotidiennes. Employez des ciseaux de coiffeur.

Monsieur en première

EATON



MODE-LOISIRS — MODE DE CLASSE

GREB vous mène dans la vie avec style et confort

1. Lacé 4-oeillets en suède bicolore blanc et brun foncé pour le bout et l'entrée. Pointures en demies 7 à 11; largeurs moyenne ou grande. Style 400.

18.95
paire

2. Genre oxford à laçage 4-oeillets. Empeigne mocassin en suède sable. Pointures en demies 7 à 11; largeurs moyenne, grande, forte. Style 730.

15.95
paire

3. Balmoral à laçage 5-oeillets en cuir lisse bicolore brun/noir. Pointures en demies 7 à 11; largeurs moyenne ou grande. Style 437.

17.95
paire

Achats en personne seulement

ARISTOCRAT de CORONATION l'aristocratie des tricots pour leur bien-être sans souci

4. Polo en tricot gratiné 50% nylon et 50% coton mercerisé avec patte à glissière. Blanc et détail bleu équipement. beige et brun ou bleu poudré et blanc. Tailles petite, moyenne, grande ou forte.

10.95
chacun

5. Polo en tricot double Dacron 100% polyester avec patte à 2 boutons. Quadrillé discret blanc/brun, blanc/marine ou bleu poudré/blanc. Tailles petite, moyenne, grande ou forte.

11.95
chacun

6. Polo en tricot Dacron 100% polyester à patte 4 boutons. Décor contrasté au col et à la poche. Blanc/marine, beige/brun, bordeaux/blanc. Tailles petite, moyenne, grande ou forte.

9.95
chacun

Venez ou téléphonez 842-9211

LEVI'S... les dynamiques, les modernes, les pas-comme-les autres

7. Pantalon à jambes flottantes dans une gabardine à pressage permanent Trevira 65% polyester et rayonne 35% Avril. Largeurs passants de ceinture, 24" d'ampleur au bas et revers 2 1/2". Marine, crème ou bourgogne. Tours de taille 28 à 38; longueurs des jambes 30, 32, 34.

15.95
chacun

Achat en personne seulement

8. Le jean traditionnel 100% coton grand teint avec surpiqures en contraste. 2 poches plaquées derrière. Bleu clair seulement. Tours de taille 30, 32, 34, 36; longueurs des jambes 30, 32, 34.

11.95
chacun

Achat en personne seulement

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée et deuxième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayons 237, 428, 429.

INSPIRATION EATON

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 A 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 A 21 H — SAMEDI DE 9 H A 17 H — LE STANDARD OUVRE A 8 H 30, 842-9211



les 14 soleils

Les "14 Soleils" d'Air Canada vous proposent un voyage première classe à la Barbade. Vivez des moments inoubliables dans les environs luxueux du Sugar Cane Club.

EATON

Choix et qualité au meilleur prix! Manteaux tous-temps

Prix spécial

19⁹⁹

ch.

C'est bientôt le printemps et pour cette saison tout commence par un nouveau manteau de printemps. Venez voir la sélection marquée au prix spécial de 19.99 chacun et vous serez parée pour la pluie et le beau temps. Quelques-uns seulement des nombreux modèles sont représentés ici. Arrivez tôt pour un meilleur choix. Remarquez l'exécution soignée de ces 5 modèles convenant aux goûts de chacune, au prix convaincant de 19.99 ch.!

1. Effet denim à devant croisé: en coton, avec martingale, grandes poches plaquées et surpiques fantaisie. Ton chameau, rose ou bleu clair. Tailles 8 à 18 dans le lot.
2. Style trench à devant croisé: en polyester et rayonne, avec effet d'empiecement au dos et devant, poches plaquées, fente arrière et ceinture pareille. Beige, marine ou bleu clair. Tailles 8 à 20 dans le lot.
3. Ligne évasée et devant droit: en coton et nylon, avec martingale. Bleu ou brun. Tailles 10 à 20 dans le lot.
4. Style sport à capuche: en nylon et coton, avec fermeture glissière, martingale et détail de coutures avec surpiques. Rouge ou marine. Tailles 8 à 18 dans le lot.
5. Style trench à devant croisé: en coton et nylon, avec épaulettes, poches fendues et ceinture-lien. Gris, noir, bleu roi ou turquoise. Tailles 10 à 20 dans le lot.

Achats en personne seulement

EATON Centre-ville et Banlieue, troisième étage. Anjou, Pointe-Claire. Rayon 744



Centre-ville

Le paradis du magasinage à Montréal.
Angle Ste-Catherine et Université.

Magasins de banlieue

Centres d'achats Anjou et Pointe-Claire.
Facilement accessibles pour la banlieue.

Magasin-entrepôt

4505 rue Hickmore. L'endroit où fureter
pour trouver à coup sûr de vraies aubaines.

Heures d'ouverture EATON:

Lundi, mardi, mercredi de 9H 30 à 18H-
Jeudi et vendredi de 9H 30 à 21H-
Samedi de 9H à 17H.

Soldes EATON

Coin des aubaines. Au centre d'achats
Maisonnette, 2983, rue Sherbrooke est.